Nations Unies S/PV.5089



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5089e séance

Lundi 29 novembre 2004, à 10 heures
New York

Président :	M. Danforth/Mme Patterson	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Khalid
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/907)

04-62524 (F)

La séance est ouverte à 10 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/907)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Serbie-et-Monténégro et de la Suisse une lettre dans laquelle ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Cović (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés prennent place sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, le Représentant spécial du Secrétaire général, chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Jessen-Petersen prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2004/907). À la présente séance, le Conseil entendra un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Je lui donne la parole.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de prendre la parole. Je suis très heureux de prendre la parole devant le Conseil de sécurité trois mois et demi après le début de ma mission au Kosovo.

Quand je suis arrivé à Priština le 15 août, j'ai déclaré qu'il ne pouvait y avoir de normalisation et de stabilisation dans l'ouest des Balkans sans résolution de la question du Kosovo. J'en suis plus que jamais convaincu. Dès le début, j'ai défini cinq priorités pour la Mission : faire de la sécurité la base de toute action; donner la priorité aux normes et en accélérer l'application; continuer le transfert des compétences aux Institutions provisoires d'administration autonome en en renforçant les capacités et l'obligation redditionnelle; protéger les minorités, y compris la liberté de circulation et le retour des personnes déplacées, éléments essentiels des normes; et, enfin, priorité essentielle, agir de façon énergique sur le plan économique.

Nous fondant sur les recommandations figurant dans le rapport de l'Ambassadeur Eide et sur les réunions que le Secrétaire général a tenues avec le Groupe de contact en septembre dernier, nous avons convenu d'une voie à suivre pour appliquer les cinq priorités. Je dirai quelques mots sur chacune d'entre elles.

Tout d'abord, au sujet de la sécurité, la flambée de violence de mars dernier a montré à quel point le climat sécuritaire au Kosovo peut être fragile. Depuis lors, la situation en matière de sécurité s'est sensiblement améliorée. Ces huit derniers mois, seul un grave incident à caractère ethnique a été enregistré. La récente campagne électorale et la journée des élections elle-même se sont déroulées dans le calme. La coopération avec la Force de paix au Kosovo (KFOR) est excellente. Il existe une étroite coopération entre la police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), le Service de police du Kosovo et la KFOR à tous les niveaux. Les dispositions relatives au commandement, au contrôle et à la liaison ont été renforcées, notamment par la mise en place de centres opérationnels conjoints. Outre les

trois unités de police spéciales des Nations unies déjà déployées, le Service de police du Kosovo dispose à présent de sa propre unité spéciale pour faire face aux troubles.

Nous assurons également la sécurité par le biais de différents mécanismes de consultation. Le Groupe consultatif pour la sécurité créé en juillet dernier réunit les représentants de toutes les communautés pour instaurer la confiance; nous espérons vivement que les Serbes du Kosovo ne tarderont pas à se joindre à ce groupe. Nous avons également créé des conseils locaux chargés de la prévention de la criminalité dans toutes les municipalités, qui rassemblent toutes les communautés ethniques et les représentants internationaux pour s'attaquer aux questions de sécurité au niveau local.

Enfin, s'agissant de la présence de la Force de paix au Kosovo (KFOR), je voudrais ajouter que j'ai lancé un appel aux ambassadeurs de l'OTAN dans le cadre de mon allocution du 10 novembre pour qu'ils gardent le cap et maintiennent les effectifs actuels. Nous entrons dans une phase décisive au Kosovo et il est plus essentiel que jamais que nous synchronisions notre stratégie politique avec le niveau de préparation et de capacité de réaction militaires approprié.

Passons maintenant aux normes. Les normes demeurent la pièce maîtresse de la politique poursuivie par la communauté internationale au Kosovo. C'est aussi – comme il se doit – la priorité absolue du nouveau Gouvernement que d'appliquer les normes avant l'évaluation officielle des progrès, prévue pour le milieu de l'an prochain. Comme les membres le savent, la MINUK dresse actuellement le bilan des progrès enregistrés par le Kosovo dans le cadre des évaluations techniques trimestrielles figurant en annexe des rapports politiques établis par le Secrétaire général. Notre première évaluation – couvrant la période allant jusqu'en septembre de cette année – montre que si des progrès ont été réalisés dans certains domaines, ils ont été inégaux et les Institutions provisoires d'administration autonome ont encore beaucoup à faire.

Faire avancer l'application des huit normes demeure le fondement même de notre politique. En même temps, l'on ne peut s'attendre, au vu de la date prévue pour un examen au milieu de 2005, que les quelque 400 indicateurs, qui ont été énoncés dans le détail dans le Plan d'application des Normes, soient atteints. Mais l'on peut s'attendre - et doit exiger - des progrès réels dans l'application de ces normes qui ensemble contribuent le plus à la mise en place d'un Kosovo pluriethnique.

Ainsi, en accord avec le Secrétaire général et avec l'appui du Groupe de contact, j'attache une importance particulière aux priorités clefs touchant la primauté du droit, la liberté de circulation, le retour des personnes déplacées, le fonctionnement des institutions locales et de sécurité. Nous examinons les questions sur lesquelles le Kosovo avait essuyé des échecs en mars dernier, et nous insistons pour que des progrès substantiels soient enregistrés à cet égard d'ici le milieu de 2005 au plus tard. Des critères clairs, des indicateurs mesurables et des groupes de travail mixtes MINUK-Institutions provisoires ont maintenant été établis. Des progrès sont possibles, et je suis convaincu qu'avec la détermination voulue, un nouveau gouvernement peut les réaliser dans les délais impartis.

Nous avons également progressé dans la poursuite du transfert des compétences aux Institutions provisoires d'administration autonome. J'ai récemment accepté de créer trois nouveaux ministères : le premier chargé des retours et des communautés; le deuxième, de l'énergie et de l'exploitation minière; et le troisième, des administrations locales. Cela est conforme à notre stratégie qui consiste à transférer le plus rapidement possible toutes les compétences ne mettant pas directement en cause la souveraineté. Je me propose de poursuivre ses transferts, notamment dans le domaine économique et aussi – en temps voulu – dans les domaines liés à la justice et à la sécurité.

Le transfert des compétences doit s'accompagner d'un renforcement plus effectif des capacités. À cette fin, nous redoublons nos efforts pour aider les Institutions provisoires à consolider les capacités. À une récente réunion, les Institutions provisoires et les donateurs ont convenu de travailler de concert sur une stratégie globale et un plan de mise en œuvre pour veiller à ce que nous décelions mais aussi à ce que nous comblions les lacunes existant dans les capacités aux niveaux central et municipal. Le transfert des compétences suppose également une responsabilisation accrue des Institutions provisoires. À cet effet, j'examine de près la possibilité d'exercer mes pouvoirs d'intervention et, si besoin est, d'imposer des sanctions. Je reviendrai sur cette question dans quelques instants.

Un aspect vital de notre travail s'articule autour de la protection des droits des communautés minoritaires, qui constitue à présent l'objectif principal de l'application des normes. Les autorités doivent s'assurer que toutes les communautés se sentent en sécurité et sont en mesure de mener une vie normale, sans peur ni intimidation.

Un moyen essentiel de tendre la main aux communautés est la décentralisation ou la réforme des administrations locales pour former la base de l'intégration fructueuse des communautés minoritaires kosovares dans le tissu social. Avec le concours de la MINUK, un groupe de travail des Institutions provisoires, a formulé cet été un plan de décentralisation avec la participation d'observateurs serbes du Kosovo et l'appui du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un programme pratique qui vise à forger des liens entre les autorités locales et les citoyens, garantissant les mêmes droits à tous les citoyens.

Soyons clairs : la division territoriale n'est ni souhaitable en principe ni réalisable sur un territoire relativement petit où seulement un tiers de la population serbe kosovare est concentrée principalement au nord de l'Ibar et où les deux autres tiers sont éparpillés dans le reste du Kosovo, essentiellement dans des zones rurales. Toutefois, c'est précisément parce qu'elle se trouve isolée et exposée que sa sécurité ainsi que ses droits économiques et sociaux doivent être garantis en vertu du plan d'autonomie authentique élaboré par le groupe de travail au Kosovo.

En accord avec les Institutions provisoires d'administration autonome, nous avons aussi invité Belgrade à apporter un appui consultatif aux réunions du groupe de travail ainsi qu'aux éléments d'un plan élaboré à Belgrade, qui pourrait enrichir le plan de décentralisation des Institutions provisoires. Le groupe de travail s'est justement réuni mardi dernier pour fixer les critères applicables à des projets pilotes. Nous progressons et j'espère vivement que les Serbes du Kosovo s'y associeront. Il est dans leur intérêt direct d'y prendre part, et il est dans notre intérêt qu'ils le fassent.

Le dialogue engagé à différents niveaux est fondamental. Outre le dialogue principal qui a lieu à Pristina entre les communautés majoritaire et minoritaire du Kosovo, j'espère que nous pourrons reprendre et intensifier le dialogue direct entre Pristina et Belgrade. Je me suis rendu par deux fois à Belgrade depuis mon entrée en fonctions et ai eu de bons entretiens constructifs. Il nous faut à présent faire avancer le dialogue direct. Les quatre groupes de travail créés par mon prédécesseur il y a un an sont inactifs et nous examinons les moyens de les revitaliser.

Le plus important est que nous devons avancer sur la question des personnes disparues. J'ai récemment suggéré au Premier Ministre Kostunica que nous relancions, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge, le dialogue sur les personnes disparues, et j'espère vivement une réponse positive de sa part. Ne pas progresser sur cette question ou la lier à d'autres ajouterait encore à l'affliction des familles des personnes disparues, qui ont le droit de savoir le plus rapidement possible ce qu'il est advenu de leurs êtres chers. Cette insupportable incertitude n'a que trop duré.

À propos du dialogue, je voudrais souligner qu'il importe de maintenir un dialogue soutenu avec la région. J'ai déjà effectué des visites à Tirana, Skopje et Podgorica et poursuivrai ce dialogue sur le plan régional.

S'agissant maintenant du retour des personnes déplacées, l'amélioration de la sécurité et de la liberté de circulation sont les facteurs essentiels à l'accélération du retour des personnes déplacées au Kosovo. La MINUK et la KFOR sont maintenant mieux à même de fournir une protection, mais seuls, les dirigeants albanais du Kosovo et la société kosovare peuvent et doivent effectivement dissiper le besoin d'une telle protection et créer un climat de sécurité véritable.

Nous avons réexaminé notre stratégie des retours et envisageons une combinaison d'initiatives plus spécifiques en matière de sécurité et de liberté de circulation, assorties de mesures incitatives pour les responsables qui coopèrent ou dissuasives pour ceux qui font de l'obstruction, et d'un recours plus ciblé aux sanctions. Si des mesures sont prises, ce printemps pourrait voir une augmentation sensible des retours. Les Institutions provisoires savent que, sans ces progrès, l'une des normes prioritaires fondamentales ne sera pas atteinte. Les progrès enregistrés ces dernières semaines prouvent que les retours peuvent avancer même dans les régions relativement difficiles, où les autorités locales sont passées de l'obstruction à l'appui

aux retours. Bien que la violence du mois de mars ait marqué un grand recul, les travaux qui devaient commencer au printemps dernier ont maintenant avancé dans un certain nombre de régions du Kosovo.

Quelques mots en ce qui concerne la reconstruction : à la suite des émeutes de mars, les Institutions provisoires ont reconnu immédiatement qu'il leur incombait de reconstruire les biens endommagés ou détruits, et ont formé une commission qui a fait des progrès notables. Le travail sur la majorité des plus de 900 habitations touchées est achevé. Néanmoins, plus de 2 000 personnes déplacées en mars ne sont pas encore rentrées dans leur maison reconstruite.

L'élan que nous avons vu en août et en septembre s'est ralenti au cours de la période qui a précédé et suivi les élections. Le nouveau Gouvernement doit se concentrer immédiatement sur l'achèvement de ces travaux.

L'obligation du Gouvernement de reconstruire s'étend également aux sites religieux. Des évaluations ont été effectuées en coopération avec le Conseil de l'Europe. Les Institutions provisoires ont alloué 3,7 millions d'euros prélevés sur le budget consolidé du Kosovo et j'ai affecté 500 000 euros à la reconstruction immédiate de la totalité des 35 sites religieux. Des fonds supplémentaires pourraient être mis à disposition. Cependant, un désaccord avec l'Église orthodoxe sur la procédure d'appel d'offres et son retrait de la commission de mise en œuvre a arrêté temporairement la reconstruction des biens de l'Église.

Les poursuites judiciaires contre les auteurs des crimes liés aux émeutes de mars ont également avancé. Plus de 270 personnes ont été arrêtées pour des actes criminels liés aux émeutes, et des procureurs tant internationaux que nationaux s'occupent de ces affaires. Un certain nombre de procédures d'inculpation sont en cours ou vont être lancées, et certains jugements ont déjà été rendus. Le processus judiciaire sera poursuivi rigoureusement de manière à assurer qu'aucun crime ne reste impuni.

La très mauvaise situation économique, qui est la cinquième et majeure priorité de la Mission, est peut-être la plus grande menace à la stabilité et à la réconciliation. Parallèlement, la mauvaise situation économique est la conséquence la plus visible de l'absence de certitude en ce qui concerne la question du statut. Le travail est en cours depuis un certain temps pour mettre en place un programme de développement économique national. Ce travail doit et va s'accélérer. Je pense que l'Union européenne va prendre une part de plus en plus active à cet effort.

Alors que nous travaillons sur des mesures à plus long terme pour améliorer l'économie, nous avons entrepris des efforts à court terme pour faire face au sous-emploi. En août dernier, la MINUK, le Programme des Nations Unies pour le développement et les Institutions provisoires ont lancé un projet pour l'emploi visant à créer des emplois et à encourager les employeurs à recruter plus de jeunes à court terme, améliorant ainsi les conditions sociales. Nous espérons renforcer cette initiative en travaillant sur d'autres projets d'emploi à impact rapide au niveau municipal.

Entre-temps, nous devons maintenant poursuivre la privatisation afin de stimuler l'économie. Comme il est noté dans l'évaluation technique, le processus de privatisation a progressé, conformément à l'objectif consistant à l'achever vers le milieu ou la fin de 2006. Il reste toutefois certaines préoccupations juridiques et la saisie illégale de terrains appartenant à des entreprises en propriété collective par des municipalités continue à poser un problème. Nous rencontrons encore des blocages en ce qui concerne des questions où le droit de propriété reste flou. Nous sommes près d'aboutir à une solution qui relancerait éventuellement le processus de privatisation.

Je reviens sur un sujet que j'ai abordé précédemment. J'examine avec soin la manière dont je peux aider à faire progresser l'application des normes en imposant strictement l'obligation de rendre des comptes. La MINUK est prête à traiter avec les personnalités responsables – tant aux niveaux central que municipal – qui ne s'acquittent pas de leurs responsabilités ou qui entravent les tentatives visant à apporter des améliorations à certains domaines clefs. Ces domaines incluent mais ne se limitent pas aux droits des minorités, à la liberté de circulation, au retour des personnes déplacées, à une fourniture égale des services, à des médias responsables et à la sécurité.

J'ai à ma disposition un certain nombre d'instruments et de mesures, découlant de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, pour aider à assurer la conformité. L'utilisation de mesures disciplinaires doit, bien entendu, être proportionnelle à l'infraction et être une solution de dernier recours. Le Gouvernement a ici la responsabilité première de

prendre toutes les mesures visant à assurer des progrès. J'espère donc que je n'aurai pas à recourir aux sanctions mais y suis entièrement disposé dans l'intérêt de l'application des normes et du statut au Kosovo. De telles sanctions seraient prises quelle que soit l'affiliation politique ou l'appartenance ethnique.

Je voudrais enfin parler des faits récents liés aux élections législatives du 23 octobre – élections dont la mission d'observation du Conseil de l'Europe a déterminé qu'elles étaient libres et équitables. Les élections ont également été suivies par plus de 13 000 observateurs nationaux issus d'entités politiques et d'organisations non gouvernementales représentant toutes les communautés et assurant la transparence et l'acceptation des résultats.

Les élections ont été dirigées avec beaucoup de succès et pour la première fois par une instance locale, la commission électorale centrale, sous la supervision du pilier « démocratisation » de la MINUK, dirigée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Aucun incident important de nature politique ou en matière de sécurité n'est venu interrompre les élections qui se sont déroulées en général dans un environnement complètement sûr et qui a permis aux personnes de voter librement.

Bien que la participation générale ait été bonne, je regrette énormément que la participation des Serbes du Kosovo ait été si faible et décevante. De toute évidence, de nombreux Serbes du Kosovo sont mécontents de leurs conditions de vie, y compris les entraves à la liberté de circulation et les préoccupations concernant la sécurité et la situation économique. Il est également vrai que les hommes politiques serbes du Kosovo se sont inscrits tardivement, suite à l'appel à la participation très apprécié lancé par le Président Tadic de Serbie, ils ont donc eu très peu de temps pour mobiliser les électeurs. Belgrade était divisée et des appels au boycottage ont été lancés par des dirigeants du Gouvernement serbe et par l'Église orthodoxe serbe. L'intimidation et la pression antidémocratique exercées pour empêcher les Serbes de voter expliquent aussi la faible participation par peur des représailles.

Suite aux élections, j'ai préconisé que les parties avancent le plus rapidement possible dans la constitution de l'Assemblée et dans la formation du nouveau Gouvernement. J'ai également exhorté toutes les parties à ce que leur premier geste, une fois le nouveau Gouvernement formé, soit d'améliorer les conditions de vie des Serbes du Kosovo.

Bien qu'il ait peut-être été préférable à ce stade d'avoir une large coalition en place, un ensemble de partis politiques plus étroit, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) et l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK) ont décidé – en pleine conformité avec les principes démocratiques – de former une coalition et de se préparer à gouverner. L'accord auquel est parvenue la coalition, et la possible nomination de M. Ramush Haradinaj au poste de Premier Ministre, ont soulevé des questions et des préoccupations au regard des rapports continus selon lesquels le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) continue d'instruire une affaire le concernant. Cependant, la communauté internationale a appuyé ma décision de ne pas intervenir ou de ne pas bloquer le processus démocratique. De fait, ce que nous voyons en ce moment est la démocratie en œuvre. Si le TPIY poursuit l'affaire contre M. Haradinaj, je suis convaincu qu'elle sera fondée, conformément à son mandat et à ses responsabilités, sur la justice. Et si tel doit être le cas, je suis persuadé que le Kosovo donnera au monde et à la région un exemple de respect du processus judiciaire, de même qu'il a montré son respect pour la démocratie.

Dans l'intervalle, je poursuis les consultations pour assurer la création d'institutions fonctionnelles capables de mettre en œuvre les normes avec la rapidité et la qualité nécessaires. Nous étudions avec soin le programme de la coalition et sa liste de ministres potentiels. Nous devons aider à faire en sorte que le nouveau Gouvernement soit dans toute la mesure du possible capable de faire face aux difficiles tâches qui l'attendent.

Le Kosovo aura également pour la première fois une forte opposition parlementaire. Je suis certain que cette opposition, lorsqu'elle jouera son rôle légitime et démocratique, fera preuve d'un sage jugement politique afin que le Kosovo puisse progresser vers un examen des normes et des pourparlers relatifs au statut.

J'espère qu'à la lumière de ce que je viens de dire il est clair que nous nous trouvons face à une tâche, quelquefois très difficile, au Kosovo. Au cours des quatre derniers mois, nous avons fait des avancées importantes en étroite collaboration avec les Institutions provisoires d'administration autonome, en entretenant le dialogue avec Belgrade et avec l'appui

vigoureux du Groupe de contact et de nos partenaires de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) de l'OTAN. Nous avons élaboré une stratégie complète et intégrée, un plan d'action clair et cohérent et un calendrier rigoureux, mais pas impossible.

Après près de cinq ans de gestion d'une opération stable au Kosovo, nous touchons peut-être au but, c'est-à-dire les pourparlers relatifs au statut définitif. Les dirigeants politiques et le peuple kosovars savent que seule l'action, l'application des normes prioritaires et un dur labeur leur permettront d'atteindre cet objectif. En retour, ils attendent un vigoureux appui international dont ils continueront d'avoir besoin. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur le plein appui du Conseil de sécurité, tandis que nous allons de l'avant.

La Présidente (*parle en anglais*) *:* Je vais maintenant donner la parole à M. Nebojsa Copvic, Président du Centre de coordination pour le Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

M. Cović (*parle en serbe; interprétation en anglais fournie par la délégation*) *:* Au nom du Conseil des ministres de la Serbie-et-Monténégro et du Gouvernement de la République de Serbie, je saisis cette occasion pour vous exprimer notre très haute considération et dire combien nous sommes heureux de pouvoir participer à cette séance aujourd'hui du Conseil de sécurité sur le Kosovo-Metohija. Je tiens également à remercier bien sûr M. Jessen-Petersen pour son intéressant exposé.

Je voudrais commencer par décrire brièvement les circonstances qui ont suivi les récentes élections parlementaires dans la province. J'aimerais rappeler qu'environ 0,3 % seulement des Serbes du Kosovo-Metohija ont participé aux élections, après quoi Belgrade et l'Église orthodoxe serbe ont été accusés de vouloir saper la société multiethnique au Kosovo-Metohija. Ces accusations sont un cas classique de déformation de la vérité, étant donné que la non-participation des Serbes du Kosovo-Metohija aux élections n'était pas la conséquence de la position publique de Belgrade selon laquelle les conditions démocratiques élémentaires n'avaient pas été réunies pour une participation des Serbes aux élections. Leur non-participation aux élections est la conséquence de l'échec des efforts visant à établir et à instaurer des normes en vue d'une société véritablement multiethnique dans la province. Simplement, la position des membres de la communauté serbe au Kosovo-Metohija est telle qu'ils n'ont aucune confiance dans les Institutions provisoires d'administration autonome et qu'ils n'ont aucun espoir de pouvoir défendre leurs intérêts dans le cadre de ces institutions.

Les droits fondamentaux des membres des communautés serbes et autres communautés ethniques non albanaises continuent d'être bafoués au Kosovo-Metohija. Il n'y a pas de sécurité ou de liberté de circulation pour ces communautés. Elles continuent d'être soumises à l'intimidation et à la persécution. Leurs biens sont saisis et incendiés. Le seul message qu'elles entendaient des dirigeants politiques albanais avant les élections était que le Kosovo-Metohija serait inévitablement indépendant et que c'était à elles de décider si elles voulaient vivre ou non dans un Kosovo-Metohija indépendant. Est-ce une façon d'instaurer la confiance? N'est-ce pas là un des principes de base d'une société véritablement multiethnique qu'une communauté ethniquement majoritaire assure la protection des minorités ou du moins s'abstienne de les menacer? Malheureusement, cela n'a pas été le cas au Kosovo-Metohija.

Faisons un bref retour en arrière, à la période précédant les premières élections dans la province, en novembre 2001, lorsque Belgrade, dans un esprit de bonne volonté et grâce à une démarche constructive, pensant que toutes les parties au processus devraient faire de leur mieux pour construire une société véritablement multiethnique, avec des droits égaux pour tous, avait encouragé le Kosovo-Metohija à participer au processus électoral. Après l'assurance des garanties nécessaires contenues dans le Document commun signé le 5 novembre 2001 entre la République fédérale de Yougoslavie et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), les Serbes avaient participé aux élections et s'étaient joints aux Institutions provisoires d'administration autonome. Des pourparlers intensifs avaient suivi, ainsi que la signature d'un nombre d'accords qui étaient censés améliorer les conditions de vie au quotidien de tous les citoyens au Kosovo-Metohija. Cependant, au fil du temps, il est devenu clair que les représentants serbes n'étaient là que pour la façade, dans les Institutions provisoires d'administration autonome, et

qu'en outre, chaque nouveau Représentant spécial faisait fi des engagements souscrits par la MINUK en vue d'appliquer les accords conclus. Même si, dans les déclarations, Belgrade continuait d'être cité comme un participant actif au processus visant à trouver une solution au problème du Kosovo-Metohija, le fait est que Belgrade a été graduellement tenue à l'écart du processus et que la situation des Serbes s'est encore dégradée.

Les rapports de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ont passé sous silence cette situation pendant des mois, voire des années. Puis, des meurtres de Serbes ont été commis à Obilic et à Gorazdevac et une flambée de violence s'est produite le 17 mars. Tout au cours de cette période, les Serbes ont continué de participer aux Institutions provisoires avec stoïcisme, en espérant que les choses changeraient, hélas, sans obtenir de résultat.

Non seulement les événements du 17 et du 18 mars ont brisé tous leurs espoirs, ils ont aussi réduit à néant la crédibilité des rapports sur les progrès réalisés dans l'édification du Kosovo-Metohija multiethnique. Ces événements, ceux qui les ont précédés et ceux qui les ont suivis nous ont forcés à Belgrade à recourir à tous les arguments possibles pour appeler la communauté serbe à participer une nouvelle fois aux élections. La violence du 17 mars, malgré toutes les condamnations vigoureuses et la détermination affichée de revenir aux conditions antérieures à la violence, continue à la date d'aujourd'hui.

Huit mois et quelques jours se sont écoulés depuis les événements de mars. Nous sommes à la fin du mois de novembre, l'hiver est déjà là et plus de 2 100 personnes n'ont pas encore réintégré leurs foyers. Près de 500 Serbes et d'autres non-Albanais, qui ont été déplacés à l'intérieur de leur pays le 17 mars, continuent de vivre dans des centres collectifs. La moitié des maisons détruites n'ont pas encore été reconstruites, sans parler des églises et des monastères. Pendant tout ce temps, l'ensemble des efforts ont visé presque exclusivement à faire face aux conséquences de la violence de mars. Le programme de retour de plus de 200 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays avant le 17 mars a été totalement négligé, en partie en raison de l'incapacité de la MINUK à travailler simultanément sur les deux programmes et en partie en raison du fait que les fonds affectés au programme de retours habituels ont été prêtés aux Institutions provisoires d'administration autonome pour leur permettre de reconstruire les habitations endommagées le 17 mars. Etait-ce nécessaire d'utiliser les fonds qui avaient été affectés aux retours? Je ne connais pas la réponse à cette question. Ce que je sais, c'est que sur les 1 500 familles qui devaient rentrer chez elles avant le 17 mars, seules 120 sont retournées.

Au vu de ce qui s'est passé au Kosovo-Metohija pendant des années, voire des décennies, il est incontestable qu'il faudra des années et des décennies pour créer une société véritablement multiethnique dans la province. Regardez la Bosnie-Herzégovine où les dissensions interethniques avant le conflit étaient négligeables par rapport à la situation au Kosovo-Metohija. Pourtant, il a fallu des années pour que les habitants de Bosnie-Herzégovine apprennent à vivre de nouveau les uns avec les autres. La communauté internationale est-elle disposée à rester activement engagée à l'égard de ce problème pendant tout le temps nécessaire, pendant 10, 15, voire 20 ans?

Ceci nous amène aux questions suivantes : voulons-nous résoudre le problème une fois pour toutes, de façon approfondie et durable ou éliminer officiellement ce point de l'ordre du jour? La communauté internationale a-t-elle besoin de Serbes à l'Assemblée du Kosovo simplement pour prouver que les Institutions provisoires d'administration autonome sont multiethniques? Les trois années précédentes ont montré que les Serbes n'ont pas été en mesure d'améliorer les conditions de vie élémentaires en œuvrant par le biais des institutions. Les Serbes du Kosovo-Metohija, par leur non-participation aux élections et grâce aux travaux des Institutions provisoires, parviendront-ils à attirer l'attention du monde sur leur situation et empêcher qu'on fasse un bilan positif des progrès réalisés au cours du processus de démocratisation ou est-ce que ce constat positif sera dressé de toute façon et qu'on rendra les Serbes responsables de vouloir une fois de plus saper la société multiethnique?

Au vu de la réalité au Kosovo-Metohija et de la violation arrogante des droits élémentaires des Serbes et des autres non-Albanais, le Gouvernement de la République de Serbie est convaincu que la décentralisation du Gouvernement du Kosovo-Metohija est la meilleure façon d'assurer la survie et la sécurité des Serbes et des autres populations non albanaises ainsi que leur retour dans la province. Seule une

institutionnalisation renforcée de la position de la communauté serbe pourra garantir la survie d'un Kosovo-Metohija de caractère pluriethnique. Si les Serbes pouvaient décider de façon autonome d'un certain nombre de sujets vitaux pour eux, leur participation à toutes les autres institutions d'administration autonome serait plus facile et plus sûre.

De pair avec l'engagement accru de Belgrade dans le processus d'harmonisation du plan de décentralisation de la MINUK et du plan de la République de Serbie, c'est la seule solution conduisant à une normalisation et une stabilisation de la situation globale dans la Province. La décentralisation n'étant pas une question locale, la participation directe de représentants de Belgrade à ces discussions serait la meilleure garantie de succès, avec une conciliation complète des deux plans existants.

Les déclarations récentes quant au fait que le compte à rebours a déjà commencé et que le processus se poursuivra avec ou sans Belgrade, avec ou sans les Serbes, sont des plus déconcertantes. Les recommandations présentées au Conseil de sécurité sur le processus du Kosovo-Metohija, le 17 novembre, par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, réitèrent la nécessité d'une application intégrale de la résolution 1244 (1999) et de l'impossibilité d'engager les pourparlers sur le statut de la province tant que les normes prescrites n'auront pas été totalement atteintes. Ces recommandations suscitent un espoir mais elles ne correspondent pas à la réalité sur le terrain jusqu'à présent. À cet égard, réduire le rôle de Belgrade à un rôle consultatif, voire d'observateur, ne peut être considéré comme une méthode constructive conforme à la résolution 1244 (1999) et au Document commun, qui accélérerait les processus essentiels à la conclusion d'un règlement durable.

Les autorités de Belgrade ont montré à maintes occasions qu'elles étaient sincèrement favorables à la mise en place d'une société multiethnique moderne dans la province et qu'elles sont prêtes et ouvertes à une coopération avec la communauté internationale et les Institutions provisoires. Je le redis aujourd'hui : la communauté internationale a en Belgrade un partenaire sincère et fiable. Cependant, la coopération doit aller dans les deux sens. C'est un processus dans lequel les deux parties doivent se respecter, dans lequel les engagements souscrits et la parole donnée sont importants. Les tentatives unilatérales de changer les règles du jeu; le non-respect des accords conclus et l'adoption de logiques partiales, tout cela ne saurait passer pour de la coopération. Bien sûr, on peut toujours imposer n'importe quelle solution à toutes les parties, je ne le nie pas, mais une solution qui se passerait de la participation active de Belgrade ne serait pas durable : on ne ferait qu'occulter provisoirement le problème de la stabilité et de la sécurité de la région. Cela me ramène à la question que j'ai posée : veut-on résoudre le problème une fois pour toutes, complètement et durablement, ou veut-on simplement l'enlever officiellement de l'ordre du jour?

M. Baali (Algérie) : Je voudrais commencer par remercier M. Søren Jessen-Petersen de l'excellent exposé qu'il vient de faire au Conseil de sécurité et lui rendre hommage pour le travail qu'il a accompli sur le terrain depuis qu'il a été nommé à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais également remercier M. Nebojsa Ković pour son exposé.

L'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général nous permet de mesurer le chemin parcouru sur la voie de la stabilisation et de la normalisation de la situation au Kosovo et de l'instauration de la confiance et de la reconstruction des biens endommagés ou détruits lors des événements condamnables du mois de mars dernier. À cet égard, je dois rappeler que la prompte réaction de la communauté internationale face à ces événements dramatiques ainsi que la conjugaison des efforts des différentes parties concernées ont permis d'éviter des dérapages qui auraient pu mettre en péril le processus de paix dans la région.

L'engagement des responsables kosovars d'achever rapidement la reconstruction des biens et des infrastructures socio-éducatives endommagés et de relancer le processus de retour des personnes déplacées, de même que les progrès enregistrés dans le domaine de la réforme de l'administration locale, présentent autant de signes d'une évolution positive au Kosovo et annoncent, dans le même temps, le début d'un processus de détente qui augure d'une amélioration de la situation dans l'intérêt de tous. De telles mesures sont de nature à consolider la société kosovare et à empêcher que de regrettables affrontements interethniques ne se reproduisent, tout comme elles ne manqueront pas de créer des conditions de sécurité et de produire un impact positif sur le processus du retour durable des personnes déplacées et sur la liberté de circulation.

Ma délégation se félicite, dans ce contexte, de la tenue – dans la paix et la sérénité – des élections législatives du 23 octobre dernier et de l'avènement d'un gouvernement de coalition. Ces deux faits majeurs constituent une étape charnière dans la consolidation et la stabilisation des Institutions provisoires locales. Nous regrettons, toutefois, que la population serbe n'ait pas pris part au processus électoral et nous réitérons, une fois de plus, notre appel à toutes les parties pour qu'elles participent pleinement aux efforts visant à instaurer la confiance, à resserrer les liens et à promouvoir la réconciliation entre tous les Kosovars.

Ces progrès sont importants, certes, mais ils ne doivent en aucun cas occulter la réalité quotidienne locale, qui demeure encore difficile en raison du manque de visibilité, notamment aux yeux des populations locales, dans l'application des engagements pris par les différentes parties concernées et dans la perception de changements notables. L'avènement d'un Kosovo économiquement viable, démocratique, tolérant et multiethnique demeure notre objectif cardinal. Sa réalisation requiert inévitablement des efforts soutenus, la participation de tous et une application intégrale de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. La communauté internationale se doit, aussi, de réunir toutes les conditions pour une mise en œuvre globale, accélérée et réussie des normes établies, en vue de procéder dans les meilleurs délais à l'examen de la question fondamentale ayant trait au statut final du Kosovo.

À cet égard, je voudrais rendre hommage à l'Ambassadeur Kai Eide pour son excellent travail d'évaluation de la situation au Kosovo ainsi que pour les recommandations pertinentes qu'il a formulées. Ma délégation souscrit à toute stratégie commune, globale et intégrée basée sur le dialogue et la mise en place des conditions nécessaires à la sécurité et à l'amélioration des conditions économiques et sociales de toute la population du Kosovo. De même, l'idée d'une approche sous-régionale du règlement définitif de la question du Kosovo, ne peut qu'emporter notre adhésion.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je salue moi aussi la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, à qui je souhaite plein succès dans la tâche difficile qui est la sienne. Je dois dire que nous avons trouvé son exposé particulièrement intéressant. Encore une fois, je l'assure de tout le soutien de la Roumanie.

Je remercie également le Secrétaire général, son Représentant spécial et le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour le rapport (S/2004/907) très complet et l'évaluation technique également très complète qui nous ont été présentés sur la mise en œuvre des normes. Nous souhaitons saluer la présence parmi nous de M. Nebojsa Ćović, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

La Roumanie s'associe pleinement à la déclaration que l'Ambassadeur Van den Berg des Pays-Bas va prochainement prononcer au nom de l'Union européenne.

Comme cela a été dit il y a quelques semaines à propos de la question de la Bosnie-Herzégovine, la stabilité durable est un objectif que nous poursuivons depuis longtemps déjà dans les Balkans occidentaux. Nous pensons que cet objectif est réalisable, moyennant de la patience et de la bonne volonté, en gardant une vision globale des choses dans le contexte des processus d'intégration européenne.

C'est pourquoi nous accueillons chaleureusement la possibilité d'un rôle croissant de l'Union européenne au Kosovo, à commencer par la mise en place d'une stratégie de développement économique pour la province, dans le cadre d'une perspective régionale, conformément à ce que le Secrétaire général a appelé de ses vœux.

En même temps, la Roumanie est fermement convaincue que des démarches européennes et euro-atlantiques pour tendre la main à la Serbie-et-Monténégro pourront jouer un rôle favorable dans la poursuite de son développement démocratique et faciliteront les débats sur le statut.

Nous félicitons le peuple du Kosovo et les Institutions provisoires pour la manière professionnelle, régulière et calme dont les élections se sont déroulées. Toutefois, nous regrettons le très faible taux de participation des électeurs serbes du Kosovo. Une nouvelle occasion d'engager un dialogue constructif sur les problèmes sociaux et politiques liés à l'avenir du Kosovo a ainsi été gâchée. Cependant, les problèmes subsistent et le futur Gouvernement a un énorme défi à relever : veiller à ce que tous les

habitants du Kosovo, ainsi que ceux qui sont prêts à retourner dans la province, bénéficient des mêmes libertés, des mêmes droits et du même niveau de sécurité.

Nous prenons acte des progrès très inégaux dans l'application des normes. Selon nous, l'application des huit normes permettra de surmonter les conséquences de la flambée de violence de mars dernier, de tendre la main aux minorités et d'encourager le dialogue à tous les niveaux. L'application des normes est essentielle au lancement des entretiens sur le statut du Kosovo. Le nouveau Gouvernement, qui doit être stable et politiquement engagé, devra consacrer toute son attention à obtenir des progrès tangibles pour toutes les normes dans l'année à venir.

La Roumanie appuie pleinement une stratégie globale et intégrée vers une société stable, multiethnique et prospère au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999). La stratégie, qui doit être finalisée au niveau conceptuel puis mise en œuvre par le Représentant spécial, devra mobiliser toute l'énergie et l'appui de la communauté internationale. Dans ce contexte, nous nous félicitions vivement des recommandations figurant dans le rapport de l'Ambassadeur Kai Eide, qui a esquissé les grandes lignes d'une telle stratégie globale et intégrée.

Nous félicitons aussi le Secrétaire général de l'initiative qu'il a prise de renforcer la stratégie par l'entremise de consultations avec des États Membres clefs et des organisations régionales. En posant les bases qui permettent d'aborder la question du statut, nous pensons qu'il est essentiel de veiller à une intégration solide et rationnelle de toutes les contributions possibles. Pour sa part, la Roumanie continuera à promouvoir une telle intégration des efforts dans les différentes instances régionales et sous-régionales, notamment dans le cadre du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, un cadre régional largement ouvert, que la Roumanie préside actuellement.

Les faits récents survenus dans la région montrent qu'il faut accélérer et approfondir les consultations au niveau régional pour trouver des formules qui répondent aux préoccupations de sécurité en Europe du Sud-Est.

Le Ministre des affaires étrangères roumain a récemment organisé un débat sur la situation au Kosovo, en collaboration avec le « Project on Ethnic Relations ». Il nous semble important de noter que les principaux acteurs de Pristina et de Belgrade ont pris part à ce débat, qui a fourni un cadre utile pour des contacts directs entre eux. Il faut relever qu'à cette occasion, les représentants de Belgrade se sont déclarés disposés à entamer un dialogue avec Pristina « à tout moment, où que ce soit et sur n'importe quel sujet ».

Dans le même temps, nous avons mené des consultations avec les Ministres des affaires étrangères de la région, dans le cadre du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est. Comme ce type de processus de réflexion au niveau régional s'est révélé très utile en ce qui concerne l'interaction entre les principaux acteurs, nous comptons poursuivre les démarches de ce type.

La Roumanie appuie les efforts actuels du Représentant spécial visant à élaborer, par le biais d'un dialogue avec toutes les parties concernées, des recommandations globales sur la réforme de l'administration locale et la décentralisation, ainsi que sur le transfert de compétences supplémentaires aux Institutions provisoires, accompagné d'un accroissement des responsabilités et des obligations redditionnelles. Ce sont là des problèmes essentiels pour le Kosovo et le Représentant spécial a raison d'en faire les principales priorités pour la MINUK et les Institutions provisoires.

Enfin, nous estimons que, dans la mesure où l'année 2005 semble devoir être très importante pour les efforts de paix au Kosovo, le moment est venu d'envoyer dans la région une mission du Conseil de sécurité, peut-être au début de l'année prochaine. Cela permettrait non seulement au Conseil d'obtenir des informations de première main sur la mise en œuvre des normes, mais une telle mission pourrait aussi jouer un rôle important à l'appui de la stratégie globale et intégrée que j'ai mentionnée plus tôt.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il est bien agréable de pouvoir dire « Madame la Présidente », et ce n'est pas souvent que l'occasion nous en est donnée au Conseil.

Je suis reconnaissant au Représentant spécial, M. Jessen-Petersen, pour son exposé, et l'intervention de M. Covíc a retenu toute mon attention. Je crois que le Représentant spécial mérite des remerciements particuliers d'avoir manifestement pris toute la mesure de son nouveau poste en un temps si bref.

Le Royaume-Uni s'associe pleinement à la déclaration que l'Ambassadeur des Pays-Bas va prononcer prochainement au nom de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni partage l'évaluation avancée par le Secrétaire général, affirmant que des progrès ont été réalisés depuis la flambée de violence de mars dernier, mais qu'il reste encore beaucoup à faire avant l'examen d'ensemble qui doit avoir lieu au milieu de l'année 2005. Parmi les évolutions positives, on peut citer : les élections du mois dernier, qui ont été libres et régulières; les progrès de la reconstruction après les événements de mars; et la mise en place d'un cadre pour la décentralisation, de conseils locaux chargés de la prévention de la criminalité et d'un groupe de travail sur l'économie regroupant la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les Institutions provisoires d'administration autonome. La priorité doit maintenant être de progresser à partir de ces réussites et de réaliser des progrès concrets sur le terrain.

Le Royaume-Uni se félicite des recommandations utiles formulées par le Secrétaire général au sujet de la marche à suivre, se fondant sur l'excellent rapport Eide et sur les consultations qu'il a menées à New York en septembre. Nous attendons avec intérêt de poursuivre les débats à ce sujet.

Le Royaume-Uni considère que la résolution 1244 (1999) reste le cadre fondamental pour faire avancer le processus politique au Kosovo. Nous rappelons la déclaration publique qui a suivi la réunion des directeurs politiques du groupe de contact à New York au cours de la semaine ministérielle, et qui sert de base à la position du Royaume-Uni. Ainsi, nous saluons ce processus de consultations ouvertes sur la manière d'avancer.

Je voudrais faire quatre remarques à propos des priorités pour le Kosovo dans les mois à venir.

La première concerne la formation d'un nouveau gouvernement, un gouvernement capable de s'engager à réaliser des progrès immédiats pour l'application des normes clefs. Nous partageons les priorités du Représentant spécial. Un gouvernement qui soit aussi représentatif que possible de toutes les populations du Kosovo est clairement dans l'intérêt du Kosovo. Les dirigeants albanais du Kosovo ont la responsabilité d'appuyer l'état de droit, y compris en coopérant, le cas échéant, avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et ils ont la responsabilité de s'élever publiquement contre la violence interethnique et les incitations à la haine raciale.

La communauté internationale demandera des comptes aux Institutions provisoires d'administration autonome pour leurs actions dans les mois à venir. Les signes d'une approche responsable à la gouvernance auront une incidence sur l'examen d'ensemble au milieu de l'année 2005.

Deuxièmement, il est essentiel de parvenir à des progrès immédiats et visibles sur le terrain, surtout en ce qui concerne les droits des minorités et leur sécurité, pour lesquels des administrations locales plus efficaces représenteraient une contribution cruciale. Il faut progresser d'urgence dans la décentralisation, et l'identification et le lancement de projets pilotes fournissent une première occasion d'avancer.

Troisièmement, l'économie du Kosovo a un besoin urgent d'une injection de vitalité – et je parle là de l'économie légitime et non souterraine.

Le Royaume-Uni se félicite de l'appel lancé par le Secrétaire général et le Représentant spécial pour que l'Union européenne mette rapidement en place et en œuvre un plan de développement économique en coopération avec les Institutions provisoires d'administration autonome. Nous nous félicitons par conséquent du travail accompli par le groupe conjoint entre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et les Institutions provisoires d'administration autonome sur la stratégie économique et l'identification des projets concernant le développement économique du Kosovo.

Enfin, un dialogue doit s'instaurer avec Belgrade. Mais Belgrade ne peut pas s'attendre à pouvoir exercer un contrôle ou un veto. Le fait que Belgrade ait découragé activement les Serbes du Kosovo de participer aux élections et au processus de décentralisation ne donne pas l'impression d'un gouvernement attaché à améliorer la vie quotidienne des Serbes du Kosovo. Si Belgrade continue de bloquer les progrès dans certains domaines, la faute n'en sera pas imputée aux Institutions provisoires. Il y aura un prix à payer pour cette attitude d'obstruction, que ce soit de la part des autorités de Belgrade ou de celles de Pristina, et ce prix se monnayera en termes de participation future à la détermination de l'avenir du Kosovo.

J'ai écouté attentivement ce qu'a dit M. Ćović et les questions qu'il a posées. Voulons-nous résoudre le problème pour de bon? Oui. La présence des Serbes à l'Assemblée n'est-elle qu'une façade? Non. Sommes-nous favorables à une présence de durée indéterminée dans la province? Non.

J'ai moi-même quelques questions à poser à M. Ćović, s'il le permet. L'avenir du Kosovo serait-il amélioré par une partition qui ignorerait les intérêts des deux tiers des Serbes du Kosovo éparpillés au sud du fleuve Ibar? Les perspectives des Serbes ne bénéficieraient-elles pas d'un effort véritable visant à travailler avec les institutions du Kosovo et avec la présence internationale? La coopération de la part de Belgrade n'est-elle pas davantage susceptible d'aboutir à l'issue que nous cherchons tous? La coopération au sein du Kosovo et avec Belgrade n'est-elle pas la manière de réduire la dépendance à l'égard de la communauté internationale?

La vérité est que la solution réside dans la région même. Quant à nous, nous pouvons faire tout ce que nous pouvons pour faciliter un résultat positif, mais ce sont les habitants de la région qui, en fin de compte, doivent faire aboutir les choses.

Le Représentant spécial, abordant la question de l'avenir, a dit que le peuple du Kosovo comprenait que la mise en œuvre des normes prioritaires était une étape nécessaire avant les négociations sur le statut final. J'espère qu'il a raison et que les Kosovars en ont effectivement conscience. Je suis d'autant plus encouragé que son approche positive permettra de parvenir à ces normes et que nous serons alors en position de faire progresser l'application de la résolution 1244 (1999).

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous exprimons notre reconnaissance au Secrétaire général de l'ONU pour le rapport qu'il nous a présenté sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2004/907), ainsi qu'au chef de la Mission, M. Søren Jessen-Petersen, pour son exposé substantiel sur la situation dans la région. Nous notons la participation à la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui de M. Nebojsa Ćović, Président du Centre de coordination pour la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

Force est de constater que les progrès dans l'application des normes pour le Kosovo élaborées par la communauté internationale, en particulier concernant les activités des Institutions provisoires d'administration autonome, continuent d'être extrêmement limités. Nous ne citerons qu'un fait, mais il est éloquent. Le processus des retours s'est inversé en 2004 : le nombre de membres des communautés minoritaires qui ont été déplacés a été plus élevé que celui des personnes qui ont pu regagner leurs foyers. Par exemple, depuis la flambée de violence de mars dernier, 2 288 personnes sont toujours dans l'incapacité de retourner chez elles.

Nous appuyons la conclusion du Secrétaire général selon laquelle des efforts supplémentaires importants sont nécessaires pour parvenir à un assainissement véritable de la situation dans la région et à la création de bases concrètes et solides pour la coexistence pacifique des différentes communautés ethniques. La responsabilité fondamentale d'un changement véritable au Kosovo, qui profiterait réellement à toutes les communautés indépendamment de leur appartenance ethnique, incombe au premier chef aux Institutions provisoires d'administration autonome. En outre, nous estimons qu'il n'est pas constructif d'essayer d'imputer le manque de progrès dans la région aux Serbes du Kosovo ou à Belgrade.

Nous insistons sur le fait que les évaluations pour mesurer l'application des normes pour le Kosovo doivent être réalistes et correspondre à la situation sur le terrain. Sur ce point, il faut être très prudent et éviter d'embellir sans raison la situation, car un optimisme excessif pourrait avoir des conséquences négatives sur le processus fragile de règlement de la situation au Kosovo et sur les chances de parvenir à la réconciliation interethnique dans la région.

Nous notons la manière organisée avec laquelle se sont déroulées les élections législatives régionales en octobre. Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel la tâche des Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo est désormais de constituer un gouvernement représentatif, stable et efficace, qui puisse faire progresser le Kosovo. Il est essentiel qu'il soit conduit par un dirigeant politique constructif à la réputation sans tâche et dont les actions n'entraîneraient pas une séparation encore plus grande entre les communautés dans la région, mais permettraient, au contraire, de parvenir à la concorde interethnique. À cet égard, il est inadmissible de se fonder sur des considérations politiques à courte vue.

La non-participation des Serbes du Kosovo aux élections est avant tout un indice de la situation profondément insatisfaisante qui prévaut en matière de défense des droits de l'homme et de sécurité des minorités ethniques. C'est également le signe de ce que le Kosovo est encore très loin d'avoir réglé la question de la création d'une société multiethnique et démocratique. Sur ce point, nous appuyons les vues exprimées par Kofi Annan et par son Représentant spécial consistant à attacher une attention particulière aux problèmes les plus importants pour la communauté des Serbes du Kosovo, à savoir le retour de la population, la sécurité et la décentralisation.

Nous sommes d'accord avec les objectifs prioritaires concernant l'avenir immédiat exposés dans le rapport, ainsi que dans la présentation du Représentant spécial du Secrétaire général, à savoir les progrès dans l'application des normes, l'établissement d'un dialogue tenu sur un pied d'égalité, en particulier avec Belgrade, l'intégration dynamique des Serbes du Kosovo au processus politique dans la région, et le développement de l'économie du Kosovo.

La réforme de l'administration locale doit jouer un grand rôle dans la normalisation de la situation au Kosovo, pour faire en sorte que soient réunies, dans les faits et pas seulement en paroles, les conditions de la coexistence de toutes les communautés de la région en une société multiethnique unique et démocratique.

Il faut accélérer l'élaboration de modèles généralement acceptables et efficaces de décentralisation au Kosovo. Il nous semble utile de poursuivre les discussions sur cette question selon le format des rencontres qui ont eu lieu en septembre dernier à Vienne, c'est-à-dire avec la participation des représentants de la MINUK, des Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, des Serbes du Kosovo, de Belgrade et du Groupe de contact. Cela est d'autant plus important qu'il est nécessaire d'établir une interaction constructive entre la Mission des Nations Unies et les Institutions provisoires d'administration autonome de la région, d'une part, et les Serbes du Kosovo et Belgrade de l'autre.

Nous attendons les recommandations du Secrétaire général relatives à un modèle équilibré de transfert des pouvoirs des autorités régionales aux institutions locales et aux communautés du Kosovo, conformément au mandat confié par le Conseil de sécurité. Nous comptons qu'elles tiendront compte de la position de Belgrade, telle qu'exposée dans le document de travail, en date du 12 novembre, fourni par le Gouvernement de la Serbie.

Nous demeurons vivement convaincus que la situation dans la région continue d'exiger une application stricte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Nous restons partisans d'un appui complet et cohérent à la politique des « normes avant le statut », qui est une stratégie déterminante pour parvenir au règlement de la question du Kosovo.

La Fédération de Russie souscrit dans l'ensemble à la stratégie formulée par le Secrétaire général en vue de poursuivre les progrès vers le règlement de la question du Kosovo. Nous accordons une importance fondamentale à l'idée du Secrétaire général, M. Kofi Annan, selon laquelle le processus de paix au Kosovo doit reposer sur le fondement juridique solide de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, et l'application de mesures stratégiques décisives sous l'égide du Conseil de sécurité.

Nous approuvons les objectifs hautement prioritaires fixés pour le Kosovo et énoncés dans la lettre du Secrétaire général en date du 17 novembre, visant entre autres à surmonter les conséquences des émeute de mars, assurer la sécurité, les droits et les libertés de minorités, et veiller au retour des réfugiés et des personnes déplacées. Nous sommes d'accord avec la position du Secrétaire général que le processus d'examen de l'application des normes pour le Kosovo continue de relever des prérogatives de la MINUK.

De même, nous sommes fermement convaincus que l'on ne peut programmer le lancement du processus politique visant à déterminer le futur statut de la région sans une véritable application des normes démocratiques et une décision spéciale du Conseil de sécurité en la matière. Nous souhaitons appeler l'attention sur la nécessité, pour le chef de la MINUK, d'élaborer, dans le cadre d'une stratégie pour le Kosovo, un ensemble de sanctions efficaces ethniquement neutre axées sur les personnes dont les actions peuvent porter préjudice à un règlement au Kosovo et provoquer des troubles interethniques.

Il ne fait pas de doute qu'une bonne partie du succès de la stratégie proposée par le Secrétaire général pour le Kosovo dépendra non seulement des actions des politiciens du Kosovo, mais aussi des mesures pratiques prises par la communauté internationale sur

le terrain et de la contribution des acteurs extérieurs clefs. La Russie est prête à une interaction très étroite avec le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUK, M. Jessen-Petersen, afin de venir à bout le plus rapidement possible de la tragédie des Balkans et de faire évoluer la situation dans la direction énoncée dans la résolution 1244 (1999), qui reste la seule base juridique d'un règlement au Kosovo.

Nous sommes convaincus que seules des activités coordonnées de la communauté internationale permettront d'assurer une stabilité et une sécurité durables dans la province.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance sur la situation au Kosovo. Je remercie également M. Søren Jessen-Petersen de nous avoir présenté le rapport très complet du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Ma délégation remercie également M. Ćović d'avoir apporté des éclaircissements.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir demandé à l'Ambassadeur Kai Eide de faire un bilan complet des politiques et des pratiques de tous les protagonistes au Kosovo. C'était là une mesure avisée et opportune.

Ma délégation se félicite des progrès accomplis jusqu'ici sur certaines des huit normes pour le Kosovo prévues pour le Plan d'application et salue les efforts continus déployés par la MINUK pour mettre en place au Kosovo une société démocratique et pluriethnique où les droits de toutes les communautés seront pleinement respectés et protégés. Évidemment, ces normes visent à promouvoir les valeurs telles que le respect des minorités, la tolérance, la démocratie et l'état de droit. La réalisation des tâches prioritaires énoncées par le Représentant spécial constitue un progrès notable vers l'application des normes.

À cet égard, nous exprimons notre appui à l'application de la stratégie globale et intégrée pour relever les défis énoncés : renforcement des efforts actuels en vue de remédier aux causes et aux conséquences des violences de mars, intensification du dialogue à tous les niveaux; réajustement des normes politiques; transfert accru des compétences aux institutions provisoires et renforcement de leurs capacités; reprise d'un dialogue plus global avec Belgrade – ce qui est très important – et mise en œuvre d'une politique de développement plus énergique accompagnée de mesures à long et à court termes.

Nous notons avec appréciation que la tâche consistant à identifier et à poursuivre les responsables des émeutes de mars n'est pas négligée et qu'un grand nombre de ces responsables font effectivement l'objet de poursuites. C'est également une décision et une tâche très importantes.

Le transfert de nouvelles compétences aux institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999) est susceptible de renforcer leurs capacités car elles représentent le facteur le plus important pour l'application des normes.

La non-participation des Serbes du Kosovo au processus politique continue de préoccuper ma délégation. Malheureusement, la participation des minorités à l'élection de la dernière Assemblée législative a été insignifiante. Elles doivent accepter la responsabilité de s'engager de manière positive dans l'édification de la paix et elles devraient être fortement encouragées à le faire.

Ma délégation estime que la reprise du dialogue entre Belgrade et Pristina est indispensable. Nous encourageons les efforts de la MINUK dans ce sens, en particulier la reprise des activités des groupes de travail. Il est très important de mettre en place un réseau d'activités dont l'objectif est de favoriser les communications et de faciliter la liberté de circulation des membres des communautés minoritaires au Kosovo, en particulier les Serbes du Kosovo. Néanmoins, la sécurité est fondamentale en la matière, et c'est cela qui garantira que le retour durable des personnes déplacées puisse se faire dans de bonnes conditions.

Nous nous félicitons du développement économique et des initiatives de réforme que connaît le Kosovo. comme l'indique le rapport du Secrétaire général, certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'élaboration finale de la législation économique, la promotion de la privatisation et la mise en œuvre générale du processus budgétaire. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. À cet égard, nous remercions la communauté internationale de son engagement, en particulier l'Union européenne et le Groupe de contact, et nous lui demandons de n'épargner aucun effort en faveur de la paix et du développement au Kosovo.

Enfin, nous appuyons pleinement l'application de la résolution 1244 (1999), ainsi que la prise de position politique déclarée de la MINUK qui appelle à l'application des normes démocratiques et de l'état de droit en vue de parvenir au statut définitif du Kosovo.

M. Valle (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Jessen-Petersen pour son exposé détaillé sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je saisis cette opportunité pour rendre hommage à la qualité de son travail et de celui du personnel de la MINUK.

Je me félicite également de la présence de M. Ković, de Serbie-et-Monténégro.

Après une intervention internationale de plus de quatre ans au Kosovo, alors que nous sommes sur le point d'entamer les négociations sur le statut de cette province, l'absence de progrès dans l'application des normes est une réalité attristante qui risque non seulement de compromettre les progrès réalisés à ce jour, mais également de retarder le démarrage du processus de détermination du statut final. Bien qu'on ait enregistré des progrès tangibles dans certains domaines précis tels que la reconstruction de logements et de bâtiments publics pillés en mars, il est regrettable de constater que pour ce qui est de questions clés telles que la situation d'ensemble des minorités, il n'y a guère eu de progrès.

Il faut faire montre d'une plus grande fermeté face aux abus impunis qui continuent d'être commis systématiquement contre des groupes minoritaires pratiquement privés de leur liberté de circulation et dont les droits et les besoins fondamentaux ne sont pas respectés. Bien que les institutions provisoires soient les principales responsables de l'application des normes et de l'amélioration de la situation des groupes minoritaires, la communauté internationale doit également prendre des mesures concrètes pour améliorer les conditions de sécurité de ces groupes, en particulier des Serbes du Kosovo. Il est encourageant de constater que les élections d'octobre se soient déroulées dans l'ordre et le calme. L'abstention des Serbes du Kosovo entrave cependant les efforts visant à édifier une société démocratique et porte préjudice à la situation de la minorité serbe. Il est regrettable que les appels constructifs de certains dirigeants serbes, y compris de nombreuses autorités de Belgrade en faveur de la participation électorale n'aient pas été entendus par la population serbe du Kosovo.

Les partis politiques du Kosovo se sont maintenant entendus sur la formation du gouvernement de coalition pour la province. La composition de ce gouvernement ne doit pas donner lieu à une aggravation des tensions dans la région. Ce n'est que dans la modération que le Kosovo parviendra sans heurt aux négociations qui détermineront sont statut final. Le fait que les minorités soient intégrées dans les nouveaux ministères est un bon signe, mais il y a cependant lieu de s'inquiéter de la faible et répressive représentation des minorités au sein des institutions provisoires.

Le développement social et économique durable est un condition préalable au statut final. Une économie revitalisée, la création d'emploi et de nouvelles possibilités pour la population active, surtout les jeunes, contribueront à calmer les tensions sociales sous-jacentes.

Nous notons avec satisfaction les progrès continus réalisés pour ce qui est de traduire en justice les responsables des émeutes de mars dernier. Le fait que plus de 300 affaires aient déjà été instruites, ou soient en cours d'examen, donne une idée de la diligence dont les juges et les procureurs font preuve dans le cadre de la MINUK. Établir un dialogue constructif et engagé entre Pristina et Belgrade demeure impératif pour le succès de l'effort international au Kosovo. Dans ce contexte, les deux parties, et surtout Belgrade, devraient être convaincues de reprendre les négociations.

Alors que déception et désespoir augmentent parmi tous les groupes ethniques de la région, la tentation d'une initiative unilatérale, voire violente, risque de s'accroître subrepticement. Tandis que l'heure de vérité approche pour le Kosovo, toutes les parties doivent savoir qu'aucun règlement stable, durable et satisfaisant ne sera possible sans le respect des droits et des aspirations légitimes de tous.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Nous sommes reconnaissants à l'Ambassadeur Jessen-Petersen de son exposé et nous le saluons chaleureusement. Nous remercions également M. Ković pour son exposé.

Le Kosovo fait partie des conflits les plus difficiles auxquels le Conseil soit confronté, et ce,

malgré le soutien de tant d'acteurs internationaux tels que l'OTAN, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Pacte mondial, qui ont activement appuyé les efforts tendant à établir un Kosovo multiethnique et démocratique. Cela reste pour nous un mystère. Peut-être est-ce parce que le Conseil de sécurité était absent au début du conflit, et qu'il s'en soit tenu en grande partie à l'écart. Il est vrai qu'il a adopté la résolution 1244 (1999), mais celle-ci ne proposait pas de stratégie pour résoudre le conflit.

Cinq années après que le Conseil de sécurité ait été saisi de la question du Kosovo, nous savons tous ce qu'il convient de faire. Le paragraphe 19 du rapport du Secrétaire général (S/2004/907) indique d'ailleurs que :

> « un accord semble se dégager sur l'approbation d'une stratégie intégrée pour le chemin à accomplir d'ici à la mi-2005 au Kosovo et la préparation du processus devant déterminer l'avenir du Kosovo ».

Cela nous le savons tous. Le problème est maintenant de déterminer comment tous ces objectifs peuvent être réalisés. Nous avons entendu, ce matin, quelques idées intéressantes et nobles exprimées par l'Ambassadeur Jessen-Petersen. Nous avons déjà entendu des idées très semblables émanant des deux précédents Représentants spéciaux du Secrétaire général. Nous nous demandons pourquoi l'actuel Représentant spécial du Secrétaire général est plus optimiste que ses prédécesseurs. De semblables dispositions avaient été prises avant les troubles de mars, au Kosovo. Cela n'a pas empêché les violences d'avoir lieu.

Le représentant du Royaume-Uni a fait état des quelques modestes mais non moins appréciables progrès accomplis en vue de la résolution du problème. Il est des questions autrement plus pressantes et importantes, telles qu'un véritable dialogue entre Belgrade et Pristina, l'existence de structures serbes parallèles et la participation de tous les facteurs clés du processus démocratique. Nous saluons les efforts entrepris après les affrontements de mars, tels que la reconstruction de biens privés, des lieux de cultes et sites culturels qui ont été détruits ou endommagés.

Nous nous déclarons satisfaits de l'arrestation et des poursuites des instigateurs d'attaques à l'encontre des minorités dont ils font l'objet. Nous prenons note des progrès réalisés dans l'administration locale et le développement économique.

Nous nous félicitons également de l'évaluation technique présentée dans le rapport du Secrétaire général. La tâche qui incombe au Conseil est de trouver la meilleure solution pour sortir le Kosovo de l'impasse. Nous avons entendu diverses propositions et le Conseil de sécurité devrait, si possible, se concentrer sur la meilleure approche. Le Conseil ne peut pas rester saisi de cette question pendant encore 10, 15 ou 20 ans, comme l'a dit M. Ćović dans son intervention.

Au cours des mois à venir, nous devrions être en mesure de définir la meilleure option possible pour le Kosovo. Peut-être la proposition, faite par le représentant de la Roumanie, concernant une mission au Kosovo mérite-elle d'être examinée. Cela supposerait que le Conseil n'examine pas cette question de loin, mais qu'il recueille des informations sur place.

Avant de terminer, je voudrais demander au Représentant spécial si la situation avance bien dans le sens de l'application des normes. Serait-il possible de commencer les entretiens sur le statut final du Kosovo d'ici le milieu de l'année prochaine, comme cela a été prévu? Je voudrais également lui demander son avis sur l'impact de la nomination anticipée au poste de Premier Ministre de l'ancien chef de l'Armée de libération du Kosovo, le commandant Haradinaj. Sa nomination aurait-elle un effet sur le processus de mise en œuvre et sur les pourparlers relatifs au statut final du Kosovo?

M. Duclos (France) : Je voudrais d'abord marquer ma reconnaissance pour l'exposé très complet du Représentant spécial du Secrétaire général. Je voudrais remercier également le représentant de l'État de Serbie-et-Monténégro.

Le Représentant permanent des Pays-Bas prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la Présidence de l'Union européenne. Je m'associe par avance à sa déclaration. Je me contenterai donc de quelques brèves remarques.

Je souhaite en premier lieu exprimer le plein soutien de la France à l'action conduite depuis l'été par le Représentant spécial du Secrétaire général. Son dynamisme, sa présence sur le terrain, ses qualités de dirigeant ont créé un climat nouveau et très constructif pour les efforts de la communauté internationale au

Kosovo. Nous souhaitons donc le remercier et l'encourager. Nous associons à ces remerciements le Commandant de la KFOR, le Général de Kermabon, qui remplit, en parfaite concertation avec M. Jessen-Petersen, l'action stabilisatrice de la présence militaire internationale au Kosovo.

Deuxièmement, nous avons examiné avec attention le rapport du Secrétaire général sur la réalisation des normes au Kosovo, diffusé la semaine passée. Nous approuvons les observations contenues dans ce document. Nous partageons en particulier sa frustration sur la lenteur de la mise en oeuvre des normes et sur la faiblesse des progrès accomplis au cours des derniers mois. Nous souhaitons appeler les Institutions provisoires d'autonomie du Kosovo à agir sans délai pour réaliser des progrès concrets sur les normes. Chacune des huit normes conserve son importance mais nous approuvons l'approche du Représentant spécial qui consiste à identifier des actions prioritaires au titre de chaque norme en appui à la protection des minorités, la décentralisation, le retour des réfugiés, la lutte contre la criminalité, l'établissement d'un état de droit. Nous attendons des Institutions provisoires des résultats concrets sur ces questions urgentes.

Troisièmement, je voudrais en dernier lieu réaffirmer que la réalisation des normes reste pour nous une question sur laquelle nous ne saurions transiger. Cette mise en oeuvre est d'abord et avant tout la responsabilité des Kosovars eux-mêmes et en premier lieu celle des Institutions provisoires d'autonomie : le Gouvernement mais aussi l'Assemblée et le Président.

Rien ne pourra avancer au Kosovo sans une mise en oeuvre effective des normes. Nous souhaitons que ce message soit entendu par les dirigeants du Kosovo. Il leur appartient de se remettre dans les meilleurs délais au travail, après l'interruption due à la campagne électorale.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions nous aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de son exposé très complet du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ainsi que louer le travail qu'il accomplit à la tête de cette Mission. Nous voudrions également saluer la présence parmi nous de M. Ćović, Président du Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie.

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration que le Représentant permanent des Pays-Bas fera au nom de l'Union européenne.

Nous partageons l'évaluation faite par le Secrétaire général sur le degré d'exécution des normes établies pour le Kosovo, ainsi que sur la nécessité de déployer un effort concerté pour progresser de manière beaucoup plus résolue dans son application. Il est clair que la tâche fondamentale de la MINUK doit être de progresser dans les huit domaines du plan d'application des normes, avec des actions prioritaires pour chacune de ces normes.

Nous nous félicitons de ce que les élections générales du 23 octobre dernier au Kosovo se soient déroulées pacifiquement, bien que nous regrettions que les Serbes du Kosovo n'y aient pas participé. Maintenant que le nouveau Gouvernement du Kosovo est sur le point de se constituer, nous pensons qu'il est impératif qu'il se concentre sur l'application des normes, car il reste sur ce point encore beaucoup à faire. Nous sommes particulièrement préoccupés par le peu de progrès accomplis dans des domaines clefs tels que le retour des personnes déplacées et des réfugiés et les efforts de réconciliation, ainsi que dans le domaine de la sécurité et de la liberté de circulation pour les membres des minorités.

Il est alarmant de constater qu'à la suite, notamment, des actes de violence de mars dernier, le nombre des personnes déplacées en 2004 est supérieur au nombre de celles qui ont pu regagner leurs foyers, et ce malgré les efforts de construction de logements et d'écoles après les incidents en question. Une politique d'encouragement au retour bien plus ambitieuse s'impose donc, ce qui en définitive signifie offrir un avenir attirant et crédible aux Serbes et aux membres des autres minorités dans un Kosovo multiethnique.

Au sujet de la sécurité, nous espérons que les conseils locaux chargés de la prévention de la criminalité contribueront à répondre aux préoccupations légitimes des membres des diverses minorités. De même, la Force de paix au Kosovo (KFOR), à laquelle l'Espagne contribue activement, va continuer à jouer un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité. Mais la sécurité ne sera durable à long terme que si les Institutions provisoires mettent au point un vaste programme de rapprochement pour les

Serbes du Kosovo et les membres des autres minorités qui se traduise par des progrès concrets, y compris des mesures favorisant le recrutement de membres des minorités à différents niveaux de la fonction publique. Parallèlement, il serait bon d'envisager le transfert de certaines compétences aux Institutions provisoires d'administration autonome, ce que le Représentant spécial du Secrétaire général pourrait juger utile de faire le moment voulu.

Comme l'indique le Secrétaire général, ce transfert irait de pair avec l'accroissement des responsabilités et des obligations redditionnelles des Institutions provisoires, qui implique également une surveillance et un contrôle rigoureux et l'imposition de sanctions par le Représentant spécial, si besoin est. Si cela doit se faire, le transfert de compétences liées à la sécurité doit s'opérer avec la plus grande prudence et le Représentant spécial devrait retenir le contrôle suprême sur toutes les forces de police du Kosovo.

D'autre part, il est pour nous indispensable que soit renouvelé et approfondi le dialogue direct entre Pristina et Belgrade. Étant donné l'évaluation de l'application des normes que le Conseil de sécurité doit entreprendre à la mi-2005, qui pourrait ouvrir la voie à un processus de détermination du statut futur du Kosovo, il est d'une importance fondamentale que les deux capitales maintiennent un contact fluide.

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans mentionner l'importance des questions économiques et sociales où l'Union européenne est appelée à jouer un rôle primordial. Le développement économique, qui doit reposer sur un cadre juridique approprié, est fondamental pour alimenter les progrès dans les autres domaines et susciter stabilité et confiance entre les différentes composantes de la population du Kosovo.

L'Espagne approuve l'établissement d'une stratégie intégrée pour faire avancer l'application des normes pour le Kosovo en vue de l'examen qui doit avoir lieu au milieu de l'année 2005. Ainsi, l'objectif demeure un Kosovo pluriethnique, démocratique, fondé sur l'état de droit et intégré progressivement dans un cadre européen.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : D'emblée, je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2004/907) et M. Jessen-Petersen de ses informations complémentaires. J'ai attentivement écouté la déclaration importante de M. Ćović. Je voudrais saisir l'occasion pour saluer les efforts activement déployés par M. Jessen-Petersen depuis sa nomination. Je suis convaincu qu'il continuera de s'acquitter consciencieusement à l'avenir du mandat dont il a été investi en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Kosovo entre actuellement dans une phase décisive. La manière dont la situation évoluera affectera la direction future que prendra le Kosovo et la stabilité de la région des Balkans. Nous avons toujours été convaincus de ce qu'un règlement global et satisfaisant de la question du Kosovo doit passer par la pleine mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Nous félicitons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les Institutions provisoires d'administration autonome pour les mesures positives déjà prises afin de faire face aux séquelles de la flambée de violence de mars dernier et d'appliquer les normes.

En même temps, nous notons le manque de progrès dans certains domaines clefs, y compris les retours et la protection des minorités et la liberté de circulation. Nous espérons que les dirigeants kosovars, en coopération active avec la MINUK, redoubleront d'efforts dans les domaines susmentionnés afin de favoriser réellement la confiance et la réconciliation entre les communautés, jetant ainsi les bases solides de leur coexistence harmonieuse. Nous espérons également que le dialogue direct entre les Institutions provisoires d'administration autonome et Belgrade reprendra bientôt. Cela revêt une grande importance pour que la situation au Kosovo évolue dans une direction positive.

Nous prenons note de la stratégie globale et intégrée proposée par le Secrétaire général et convenons qu'il faut privilégier l'application des normes pour aller de l'avant. En même temps, nous insistons sur la nécessité de résoudre les problèmes liés à l'économie et à la sécurité dans le but d'apporter des améliorations réelles dans la vie de toutes les communautés du Kosovo. Nous attendons avec intérêt les recommandations concrètes du Secrétaire général à cet égard.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais en premier lieu exprimer ma reconnaissance pour la présentation du rapport sur l'exécution du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et saluer les

efforts du Représentant spécial, M. Søren Jessen-Petersen. Nous remercions également M. Ćović de la déclaration qu'il a prononcée au nom du Conseil des ministres de la Serbie-et-Monténégro.

Nous constatons dans le rapport que, bien que des progrès aient été enregistrés, certains ont été mitigés et limités et l'application des normes laisse encore à désirer. C'est la raison pour laquelle il serait opportun de formuler une stratégie intégrée pour la période allant jusqu'au milieu de 2005 et de procéder à un examen d'ensemble des progrès réalisés dans l'application des normes, qui est prévu pour mi-2005.

Nous convenons qu'il faut mettre l'accent sur l'économie et la sécurité, piliers fondamentaux de la stabilité et du développement de la société tout entière. Néanmoins, cela ne signifie pas qu'il faut détourner l'attention des autres domaines fondamentaux comme, par exemple, le dialogue avec Belgrade, la participation des Serbes du Kosovo et l'application des huit normes.

Les élections législatives du 23 octobre qui se sont déroulées de façon pacifique, libre et régulière constituent une base importante de la consolidation des Institutions provisoires du Kosovo et du processus de stabilisation et de normalisation. Toutefois, nous exprimons notre préoccupation devant la non-participation des Serbes du Kosovo.

De même, nous prenons note avec intérêt de l'annexe I au présent rapport (S/2004/907) qui fait amplement état des résultats obtenus, des lacunes et des défis à surmonter dans l'application des normes. Au vu du bilan dressé dans cette annexe, il faut poursuivre les efforts afin de progresser dans les domaines fondamentaux, notamment les initiatives en matière de retours et de réconciliation, les conditions de sécurité et la liberté de circulation pour les minorités du Kosovo, en particulier les Serbes du Kosovo. Il est indispensable de poursuivre l'adoption des mesures pour instaurer l'état de droit et le faire respecter en poursuivant en justice les auteurs des actes de violence, en réquisitionnant effectivement les armes illicites et en réprimant la délinquance organisée. Par ailleurs, il faut poursuivre les progrès dans l'élaboration de la législation économique, la privatisation, le recouvrement des impôts et la mise en œuvre générale du processus budgétaire.

À notre avis, il convient que la MINUK procède à un examen approfondi de ses fonctions en vertu de la résolution 1244 (1999) et envisage le transfert éventuel de ses compétences aux Institutions provisoires sans incidence sur la souveraineté. Nous concevons également qu'il soit fondamental que ce transfert suppose un accroissement des responsabilités et des obligations redditionnelles des Institutions provisoires et qu'il fait l'objet du suivi et de la supervision du Représentant spécial.

Les images de violence de mars évoquées dans ce Conseil ne doivent pas être oubliées. Le dialogue nous paraît être la clef permettant d'éviter une répétition de la flambée de violence de mars. Nous voyons donc avec un grand intérêt les tentatives de rapprochement entre les Albanais kosovars et les Serbes kosovars. Cependant, il nous paraît inacceptable que ni les Institutions provisoires ni les dirigeants des partis n'ont enquêté sur les responsabilités ou les négligences des autorités publiques dans les actes de violence de mars, ni condamné les informations parues dans les médias qui ont incité à la violence ethnique.

Nous convenons que le défi essentiel pour les Institutions provisoires du Kosovo et pour ses dirigeants politiques reste de s'assurer que les progrès enregistrés dans l'application des normes se traduisent par des changements tangibles et durables au Kosovo, qui profitent en effet à la population tout entière. C'est la raison pour laquelle le dialogue constructif qui s'est engagé entre Belgrade et Pristina et entre la MINUK et l'Assemblée du Kosovo est indispensable à la réussite de cette entreprise. Nous avons bon espoir qu'avec l'application de la stratégie intégrée les acteurs concernés – la MINUK, les Institutions provisoires d'administration autonome, les dirigeants politiques locaux et les autres groupes – seront à même de prendre des mesures plus efficaces pour créer un Kosovo véritablement pluriethnique, stable et démocratique, ayant la capacité d'intégrer tous les habitants du Kosovo sans aucune exclusion.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait faire sienne la déclaration que prononcera aujourd'hui le Représentant permanent des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. Nous souhaiterions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé, et nous avons écouté avec intérêt la déclaration de M. Ćović.

Tant le rapport du Secrétaire général que l'exposé de M. Jessen-Petersen de ce matin nous fournissent une analyse complète du processus d'application des

normes. Permettez-moi de souligner quelques aspects que l'Allemagne trouve d'une importance spéciale.

Nous nous félicitons du fait que l'organisation et la tenue des élections générales au Kosovo se soient déroulées de manière professionnelle. Les élections ont été libres et équitables. C'est un événement positif et encourageant en ce qui concerne le processus de démocratisation du Kosovo. Il est cependant regrettable que la participation des Serbes du Kosovo ait été négligeable. Nous estimons que l'appel lancé par les autorités de Belgrade aux Serbes du Kosovo était irresponsable. Nous exhortons fermement les Serbes du Kosovo à siéger à l'Assemblée et à participer aux groupes de travail à Pristina. C'est là le meilleur endroit et la meilleure façon pour les Serbes du Kosovo de faire connaître leurs préoccupations légitimes.

En ce qui concerne le processus d'application des normes, nous partageons l'analyse du Secrétaire général selon laquelle il faut faire davantage pour que l'évaluation de 2005 soit positive. Il nous faut davantage de progrès, en particulier pour assurer la sécurité, la continuité des retours et la liberté de circulation. Les événements de mars dernier ont marqué un recul sensible à cet égard.

D'un autre côté, nous partageons le point de vue exprimé dans le rapport selon lequel le Kosovo a repris le chemin de l'application des normes. Les Institutions provisoires ont accentué leurs efforts dans le processus d'application. Ce sont là de bonnes nouvelles. C'est maintenant la tâche et la responsabilité du nouveau Gouvernement du Kosovo de poursuivre cette tendance positive. Ce n'est qu'en faisant nôtre cette tâche que nous pouvons jeter les bases d'une issue positive à l'examen global prévu pour le milieu de l'année 2005. Rappelant la déclaration du Président du 12 décembre 2003 (S/PRST/2003/26), nous réaffirmons notre engagement vis-à-vis de ce mécanisme d'évaluation sur la base des évaluations faites par, entres autres personnes, le Représentant spécial et le Groupe de contact.

L'Allemagne attache une grande importance à la réforme de l'administration locale et au processus de décentralisation. Nous souhaiterions voir lancer rapidement les premiers projets pilotes sur la base du document de fond. Ceux-ci devraient prendre en compte des questions telles que la protection des droits des communautés minoritaires et leur sécurité. Nous espérons que Belgrade jouera un rôle constructif dans le processus de réforme de l'administration locale et qu'il acceptera l'offre du Représentant spécial d'envoyer des conseillers auprès du groupe de travail pertinent à Pristina.

Permettez-moi de conclure en remerciant la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) de tous ses efforts visant à mettre en œuvre la résolution 1244 (1999) et en félicitant M. Jessen-Petersen de son engagement qui force l'admiration et du nouveau dynamisme qu'il a imprimé aux activités de la MINUK. L'Allemagne partage pleinement les priorités qu'il a définies et nous continuerons de prêter sans réserve notre appui à leur mise en œuvre.

M. Khalid (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Jessen-Petersen au Conseil de sécurité et le remercier d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général et fait le point pour le Conseil sur les travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Le Pakistan continuera d'appuyer sans réserve les efforts de M. Jessen-Petersen visant à établir une société multiethnique, tolérante, démocratique et pacifique au Kosovo. Nous souhaiterions également saluer la présence de M. Ćović au Conseil de sécurité aujourd'hui.

D'après le paragraphe 3 du rapport du Secrétaire général, « le Kosovo s'est remis à la tâche pour ce qui est de l'application des normes ». Le rapport décrit des progrès réels et encourageants dans certains domaines pour satisfaire aux normes depuis les émeutes de mars, bien que ces progrès aient été inégaux et limités. L'un des points les plus satisfaisants du processus de stabilisation et de normalisation au Kosovo a été les élections législatives qui se sont tenues en octobre. Nous nous félicitons du résultat positif de ces élections mais regrettons le fait que les Serbes du Kosovo n'y aient pas participé.

Nous appuyons tous les efforts visant à tendre la main aux Serbes du Kosovo, à les faire participer à l'Assemblée législative et à travailler avec eux pour créer des conditions de vie normales au Kosovo. À cet égard, il est impératif que les structures parallèles soient démantelées. En même temps, il est tout aussi important de prendre en considération les préoccupations majeures des Serbes du Kosovo et des autres minorités à savoir, leur sécurité et la liberté de

circulation et le retour continu des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays.

Le développement économique est également essentiel au succès. Nous souscrivons pleinement au point de vue présenté dans le rapport du Secrétaire général qu'un tel développement est indispensable, non seulement pour améliorer la situation sociale et économique dans son ensemble, mais plus particulièrement pour favoriser la sécurité et la stabilité. Quoique les projets à impact rapide de la MINUK soient certainement utiles, la véritable solution se trouve dans une aide économique et des investissements à moyen et long terme. Nous continuons d'encourager les bailleurs de fonds internationaux – en particulier l'appui européen – dans ces domaines.

La reprise et la normalisation du dialogue entre Belgrade et Pristina sont également d'une grande importance non seulement pour aider à l'application des normes mais également pour promouvoir la confiance entre les deux côtés. Un dialogue prolongé et significatif de cette nature est, à notre avis, essentiel pour les perspectives de paix dans la région.

Nous pensons que les progrès réalisés sur la question des normes, bien qu'admirables, sont encore fragiles. Ils resteront fragiles à moins que et jusqu'à ce qu'une question plus pressante – le statut du Kosovo – soit réglée. Bien que nous soyons d'accord avec le paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général selon lequel « les progrès accomplis concernant l'application des normes se traduisent effectivement par des changements durables qui bénéficient concrètement à tous les habitants du Kosovo », nous pensons que des progrès réels au Kosovo resteront hors de portée tant que la question de son statut final ne sera pas également réglée. Par conséquent, nous continuons de conseiller vivement l'adoption d'une démarche qui inclut le statut et les normes. Une telle approche viserait simultanément l'application des normes au Kosovo et chercherait à clarifier la question du statut du Kosovo, notamment en trouvant le moyen de promouvoir l'autodétermination pour tous les Kosovars, tout en faisant respecter les droits et les intérêts des minorités. Il s'agit là, à notre avis, de la meilleure voie à suivre, essentielle pour susciter l'espoir de voir régner la paix et la stabilité, et pour mettre fin aux séquelles de la guerre dans la région.

M. Zinsou (Bénin) : Nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé très instructif sur la situation au Kosovo. Nous saluons également la contribution remarquable du Représentant du Gouvernement de Serbie-et-Monténégro à nos débats.

Nous avons beaucoup apprécié le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), surtout en son annexe I, portant sur l'évaluation technique de l'application de chacune des huit normes établies par l'administration intérimaire. Cela nous a permis de prendre la mesure du chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs visés par la politique des normes avant le statut.

Nos observations porteront essentiellement sur la tenue des élections législatives, la situation des minorités et la promotion du développement économique de la province. La réussite des premières élections législatives au Kosovo organisées par les institutions provisoires constituent, à nos yeux, un indicateur important de l'évolution positive de la situation au Kosovo après les événements tragiques de mars 2004. Nous l'inscrivons à l'actif des acteurs qui ont œuvré d'arrache-pied pour la stabilisation et la normalisation de la situation dans la province et pour la mise en place des conditions requises pour le bon déroulement de ces élections. Le rôle de premier plan joué par les structures locales comme la Commission électorale centrale, est particulièrement remarquable, et nous saluons également l'action de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), qui ont su conjuguer leurs efforts pour assurer la sécurité et le bon ordre indispensables à la tenue de toute élection transparente et fiable. À cet égard, nous notons avec une grande satisfaction que la campagne électorale et le scrutin se sont déroulés sans irrégularité et sans incident notable.

Le taux de participation moindre par rapport aux précédentes consultations populaires est regrettable. Il est évident que la situation aurait été tout autre, si les événements de mars 2004 n'avaient pas eu lieu, si un nombre considérable d'électeurs potentiels n'avait pas été contraints de partir de la province et si les autorités serbes avaient coopéré à l'exécution du programme d'inscription par correspondance à l'intention des réfugiés et avaient encouragé à temps la participation active et sans condition des Serbes du Kosovo.

Le rapport du Secrétaire général (S/2004/907) cite au nombre des conditions posées par les autorités serbes la mise en place d'autorités locales serbes internationalement reconnues dans les secteurs peuplés de Serbes au Kosovo. Cette exigence nous semble aller à l'encontre de la vision d'un Kosovo multiethnique, qui doit être administré par des structures locales de nature neutre, du point de vue ethnique. À notre avis, c'est dans cette direction qu'il faut orienter la réforme de l'administration locale envisagée au Kosovo car l'exclusivité ethnique est synonyme d'exclusion et l'exclusion est source de frustration et de conflit. Nous nous interrogeons aussi sur le fait que les institutions provisoires du Kosovo n'aient pas, de leur côté, encouragé énergiquement une représentation accrue des minorités. Les progrès du Kosovo par rapport aux objectifs du processus de normalisation politique doivent aussi se mesurer au degré d'intégration des minorités.

Nous nous félicitons des efforts considérables déployés pour réparer les dommages physiques et psychologiques causés par les événements de mars 2004. La reconstruction des maisons et des écoles est un fait fort encourageant. Cependant, les actes de vandalisme contre les maisons reconstruites mais non encore récupérées sont particulièrement nocifs et sapent les mesures de confiance visant à favoriser le retour des personnes déplacées. Ces actes doivent donc être stigmatisés avec la dernière vigueur et il est regrettable que les autorités des Institutions provisoires du Kosovo ne les aient pas expressément condamnées. Le retour des personnes déplacées doit être considéré comme un élément déterminant dans l'appréciation du processus de normalisation. Nous engageons la MINUK et la KFOR à renforcer leur action visant à garantir la liberté de circulation des minorités, et partout où elle est menacée, la sécurité doit être assurée de manière à inspirer confiance à toutes les communautés.

La lutte contre l'impunité visant les actes de harcèlement des minorités doit être renforcée et constituer une priorité aussi bien pour la mission que pour le nouveau ministère chargé des affaires relatives aux communautés, aux droits de l'homme et au retour. Nous nous félicitons de la décision prise par les dirigeants politiques du Kosovo de créer ce nouveau ministère. Nous estimons que cette décision est tout à fait opportune. Ce ministère peut et doit s'investir dans la promotion du dialogue entre les communautés avec Belgrade et avec la région. C'est le plus sûr moyen d'assurer la cohésion des différents groupes ethniques du Kosovo. Il doit mettre tout en œuvre pour offrir à tous ces groupes des conditions propices à leur plein épanouissement. À cet égard, nous encourageons la recherche du plus large consensus possible pour la mise en œuvre de la stratégie intégrée envisagée, une stratégie prenant en compte l'approche sous-régionale pour la préparation du processus devant déterminer l'avenir de la province du Kosovo.

Pour terminer, nous partageons entièrement l'avis du Secrétaire général sur l'importance d'une accélération du développement économique de la province. Elle doit constituer un axe essentiel de la stratégie à long terme. Les réformes nécessaires pour l'assurer doivent être poursuives sans désemparer. Nous nous félicitons du processus dynamique de privatisation, de la perspective de la mise en place d'un office de la promotion des investissements ainsi que de la rationalisation de la politique fiscale. Ces mesures sont indispensables pour le renforcement de base de l'économie de marché dans la province, tout comme la protection des droits de propriété, qui peut grandement contribuer à la stabilisation du Kosovo.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé complet et détaillé. Nous le remercions de son travail ardu et de sa direction compétente au Kosovo. Nous attendons avec intérêt de continuer à travailler en étroite collaboration avec lui. Nous remercions également l'Ambassadeur Kai Eide de la Norvège des indications qu'il nous a fournies.

Les États-Unis restent attachés à un Kosovo sûr, stable, démocratique et multiethnique et nous félicitons à cet égard le peuple kosovar d'avoir tenu des élections démocratiques ouvertes en octobre. Nous encourageons l'ensemble des Kosovars à participer activement au processus politique, y compris ceux qui ont choisi de ne pas voter. La participation représente la meilleure manière pour les Kosovars de faire avancer leurs intérêts.

La responsabilité première du prochain gouvernement provisoire du Kosovo sera d'accélérer l'application des normes avant l'examen à mi-parcours en 2005. La Mission d'administration intérimaire des

Nations Unies au Kosovo (MINUK) a un rôle essentiel à jouer dans ce processus. La MINUK, sous la direction éclairée du Représentant spécial du Secrétaire général a donné la priorité à l'application des normes pour assurer la sécurité et la protection de tous les groupes ethniques. Nous appuyons entièrement les efforts du Représentant spécial.

La décentralisation est un élément essentiel pour protéger les droits des groupes ethniques, comme le recommande le rapport Eide. La MINUK a entamé l'important processus visant à trouver des moyens de donner plus d'autorité au niveau communautaire. Cela permettra d'autonomiser les communautés locales et d'encourager la réforme du gouvernement local. La décentralisation est un mécanisme essentiel pour protéger les droits des minorités. C'est donc un élément prioritaire dans le développement politique du Kosovo. Nous reconnaissons les intérêts de Belgrade au cours de ce processus et nous nous félicitons de ses idées en la matière, qui sont susceptibles d'enrichir le processus mené par Pristina. Nous sommes attachés à la décentralisation et nous sommes disposés à aider le Représentant spécial du Secrétaire général dans ce domaine, s'il en fait la demande.

Je voudrais pour terminer réaffirmer l'attachement de mon gouvernement à la Déclaration du Groupe de contact de septembre, qui disait que l'avenir du Kosovo, comme celui de toute la région, fait partie de l'Europe. Tout règlement doit à la base promouvoir la sécurité et la stabilité dans les Balkans. Comme l'indique le document du Plan d'application des Normes sur le Kosovo, l'avenir du Kosovo doit être tel que tous les habitants, quelle que soit leur origine ethnique, leur race ou leur religion, sont libres de vivre, de travailler et de se déplacer sans crainte, un Kosovo où règnent tolérance, justice et paix pour tous.

Notre attitude à l'égard du Kosovo dépendra fortement de la mesure dans laquelle cette déclaration reflètera la réalité sur le terrain au Kosovo, notamment en ce qui concerne les Serbes du Kosovo et les autres communautés non albanaises. L'émergence de ce Kosovo contribuera à rapprocher l'ouest des Balkans de l'intégration européenne, indiquant que le Kosovo ne retournera pas à la situation antérieure à mars 1997.

Je reprends à présent mes fonctions de présidente du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Pays-Bas. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. van den Berg (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats à l'adhésion, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie; les pays du Processus de stabilisation et d'association candidats potentiels à l'adhésion – l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration.

Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de son exposé et le féliciter de la rapidité avec laquelle il s'est mis à la tâche dans cette situation difficile.

Il y a deux semaines, le Conseil de sécurité a examiné la situation en Bosnie-Herzégovine. Le Haut Représentant, Lord Ashdown, a déclaré à cette occasion que la Bosnie évoluait de « l'ère de Dayton » vers « l'ère de Bruxelles ». La perspective de paix et de progrès représentée par l'Union européenne incite réellement les pays de la région à passer des conflits et des affrontements à la réconciliation et aux réformes. Il est de l'intérêt de l'Union européenne d'aider la région à s'intégrer encore plus aux structures euro-atlantiques. Dans ce cadre, l'Union travaille avec la région par le biais de son Processus de stabilisation et d'association. C'est dans ce même cadre aussi que l'Union prendra dans trois jours le relais de l'OTAN dans le rôle principal de stabilisation de la paix en Bosnie.

Enfin, toujours dans ce cadre, l'Union européenne est profondément déterminée à participer aux discussions sur l'avenir du Kosovo. Je voudrais aujourd'hui évoquer brièvement deux questions : la situation actuelle au Kosovo et les mesures de réforme présentées dans le rapport Eide.

Concernant la situation au Kosovo, la tendance positive qui consiste à se pencher sur les conséquences des violences de mars se poursuit. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, « des progrès tangibles et encourageants ont été réalisés ». On reconstruit les habitations et les écoles. Les auteurs directs de ces violences sont actuellement traduits en justice. L'Union européenne félicite les dirigeants kosovars de leurs efforts. Il faudra, néanmoins, plus de temps pour

rétablir également la confiance parmi les victimes. Il s'agit maintenant avant tout de mettre en place les structures nécessaires pour toucher les communautés victimes de ces violences. Cela passe par une enquête approfondie sur ceux qui sont à l'origine du climat qui a donné lieu à ces violences, tels que certains médias. Ils ne sont peut-être pas pénalement responsables, mais ils le sont moralement et ils doivent donc être tenus comme les autres de rendre des comptes. Comme le rapport le signale, après la flambée de violence de mars, le Kosovo s'est remis à la tâche pour ce qui est de l'application des normes. Dans l'immédiat, la priorité, pour les Kosovars, est de mettre leur nouveau gouvernement au travail. Malgré l'absence de participation des Serbes kosovars aux élections, le gouvernement doit être représentatif de l'ensemble de la population. Et il devra travailler effectivement sur les normes prioritaires.

L'Union européenne réitère qu'un Kosovo pluriethnique démocratique n'est possible que si l'application des normes est garantie. Cela exige des mesures constructives de la part du nouveau gouvernement comme des minorités et l'énergie renouvelée, de la part de Priština et de Belgrade, de poursuivre le dialogue, avec l'aide de la communauté internationale. Belgrade doit également jouer un rôle constructif et déterminé pour permettre au Kosovo d'appliquer les normes. À cet égard, le prochain rapport du Secrétaire général sera très important puisqu'il décrira les premiers résultats du nouveau gouvernement. Et le Représentant spécial du Secrétaire général y mettra plus qu'avant l'accent sur les normes qui sont essentielles à la mise en place d'un Kosovo pluriethnique. Des progrès tardent toujours à se faire jour pour ce qui est du retour des populations minoritaires, de la sécurité et de la liberté de circulation des minorités et de la réforme des administrations locales. Avec l'arrivée de l'hiver, à plus forte raison, il convient de redoubler les efforts de reconstruction.

S'agissant, maintenant, des réformes faites après le rapport Eide, le Secrétaire général a tenu, au cours des semaines et mois qui viennent de s'écouler, une série de consultations sur le rapport Eide avec les principaux États Membres concernés, le Groupe de contact et les organisations régionales, comme l'Union européenne. Nous félicitons le Secrétaire général de cette stratégie d'ouverture et nous partageons sa conclusion qu'il existe un large consensus sur un certain nombre de dispositions importantes à prendre. Ces dispositions consistent notamment à définir les mesures prioritaires parmi les normes à atteindre pour le Kosovo, à transférer de nouvelles compétences aux Institutions provisoires, à responsabiliser davantage les Institutions provisoires et à demander un suivi plus robuste au Représentant spécial du Secrétaire général.

Pour ce qui est du transfert de compétences aux Institutions provisoires, la MINUK a recensé un certain nombre de responsabilités qui n'empiètent pas sur la souveraineté. L'Union européenne appuie un transfert rapide de ces responsabilités : il donnera aux dirigeants du Kosovo une nouvelle occasion de faire preuve de la volonté politique de gouverner efficacement et conformément aux principes fondamentaux de la démocratie, de la primauté du droit et du respect des minorités. La réforme de l'administration locale sera capitale à cet égard et l'Union européenne espère voir rapidement mis en œuvre les plans pilotes de décentralisation. Comme le souligne le rapport, des capacités supplémentaires sont nécessaires au sein des Institutions provisoires. Nous nous félicitons de ce qu'une évaluation claire des besoins des Institutions provisoires d'administration autonome et de la MINUK est en cours; cela devrait permettre d'améliorer la cohérence de l'aide internationale. Cela permettra également un appui mieux ciblé de l'Union européenne, de ses États membres et de ses institutions.

Un élément crucial pour l'avenir du Kosovo en est le développement économique. Le rapport Eide a analysé clairement l'effet néfaste du marasme économique kosovar. L'Union se réjouira de pouvoir donner suite aux appels à la mise au point et à l'application d'un plan économique de l'Union conformément à son mandat au titre de la composante IV de la MINUK et du Cadre constitutionnel. Consciente de la valeur d'une stratégie économique régionale, axée sur l'Europe, l'Union note l'importance d'une plus grande responsabilisation du gouvernement kosovar dans la gestion de l'économie et elle est prête à contribuer au renforcement des capacités du gouvernement kosovar pour ce qui est de la conception et de la gestion de ce processus. L'Union européenne salue le travail du Groupe conjoint MINUK/Institutions provisoires pour la stratégie économique et l'identification de projets (ESPIG) et se réjouit de coopérer étroitement avec les Institutions provisoires et

la MINUK à la planification du développement et à l'identification de leurs besoins précis.

Enfin et surtout, l'Union européenne appuie pleinement la poursuite de l'élaboration et de l'évolution d'une stratégie complète et intégrée pour le Kosovo. Cette stratégie doit offrir aux dirigeants et à la population du Kosovo l'occasion de prouver leurs intentions pour ce qui est de la mise en place d'un Kosovo démocratique et pluriethnique. En fin de compte, c'est ce qui permettra d'engager le processus de définition du statut futur du Kosovo.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur van den Berg de sa déclaration. Je l'invite à reprendre le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Suisse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Maurer (Suisse) : La communauté internationale est fortement engagée au Kosovo depuis plus de cinq ans. En mars dernier, des événements inacceptables se sont produits au Kosovo et obligent à réexaminer la stratégie suivie pour obtenir un règlement politique durable. Le Secrétaire général a présenté des propositions à cet effet. La Suisse salue le rapport du Secrétaire général du 17 novembre 2004 sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Elle partage l'analyse qui est faite de la situation politique. L'analyse montre tout à la fois que des leçons ont été tirées des événements de mars et que d'importants progrès restent à faire. Les mesures nécessaires en vue de réaliser ces progrès requièrent un engagement soutenu de toutes les parties prenantes.

Mon pays soutient l'idée d'une stratégie globale et intégrée pour le Kosovo, car, pour l'heure, aucune autre voie qui réunirait les acteurs locaux et la communauté internationale en vue d'une définition d'un futur statut du Kosovo ne semble possible. La Suisse soutient également l'approche qui consiste à aborder la question du Kosovo dans le contexte de l'ensemble de la région et dans le cadre d'un dialogue impliquant toutes les communautés concernées et, en particulier, les Serbes du Kosovo – d'autant plus que le calendrier politique dans cette région sera très chargé en 2005 : élections importantes et discussions sur l'avenir constitutionnel, importantes elles aussi.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2004/907), assurer l'avenir économique du Kosovo constitue une condition incontournable pour garantir la stabilité de la région. L'amélioration de la situation économique passe non seulement par la création de conditions-cadres favorables au développement de ce secteur, mais aussi par le renforcement des institutions politiques et de la société civile.

Le règlement politique durable de la question du Kosovo reste un élément-clef pour la stabilité de l'Europe du sud-est. La Suisse se sent particulièrement concernée par le fait qu'une importante diaspora de Kosovars albanais et de l'ex-Yougoslavie en général est établie dans notre pays. C'est pourquoi, mon pays reste fortement engagé au Kosovo. Dans le domaine de la consolidation de la démocratie locale et de la décentralisation, ainsi que du renforcement des mécanismes de protection des minorités, la Suisse est particulièrement engagée. C'est grâce à l'expérience acquise dans la région au cours de la dernière décennie que la Suisse reste disposée à renforcer son rôle déjà actif en faveur d'un dialogue entre Pristina et Belgrade, ainsi qu'entre les diverses communautés.

L'avenir du Kosovo est d'abord dans les mains des Kosovars eux-mêmes et dépend de leur volonté de vivre en paix, de respecter et de protéger les minorités. Les événements de mars ne devraient en aucun cas se reproduire. Dans le même temps, l'avenir du Kosovo dépend aussi de la volonté de la communauté internationale d'apporter une solution viable, et acceptable pour toutes les parties, à la question du statut de la province. La Suisse appelle les États à mettre en place un bon processus.

Certes, le travail de la MINUK est encore loin d'être terminé; il en va de même pour la KFOR, dont le rôle crucial est d'assurer la sécurité de la population. La Suisse réaffirme son plein soutien à ces organisations.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance publique. Je tiens aussi à dire que le Japon apprécie sincèrement les efforts de toutes

les parties concernées, notamment de M. Søren Jessen-Petersen et ses collaborateurs.

Le Japon se réjouit du fait que les élections au parlement du Kosovo se sont déroulées de façon démocratique et sans incident majeur, le 23 octobre. Cependant, du point de vue de la réconciliation ethnique au Kosovo, il est regrettable que la majeure partie de l'électorat serbe n'ait pas pris part au scrutin. Nous espérons que, sur la base des résultats de l'élection, les nouvelles Institutions provisoires d'administration autonome seront mises en place dès que possible et commenceront à s'acquitter des tâches qui relèvent de leur mandat. Nous en appelons aussi aux Serbes du Kosovo et au Gouvernement de Serbie pour qu'ils se joignent de façon constructive aux débats sur la création d'un Kosovo multiethnique et démocratique.

Nous pensons que la recommandation présentée au Conseil de sécurité par le Secrétaire général, sur la base du rapport de l'Ambassadeur Eide, mérite toute notre attention. Mon gouvernement reconnaît que l'objectif le plus important pour la communauté internationale est la création d'une société multiethnique et démocratique au Kosovo et que cet objectif doit être atteint par la mise en œuvre de la politique des « normes avant le statut ». En revanche, la flambée de violence de mars dernier indique que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, non seulement pour les Serbes, mais aussi pour les Albanais du Kosovo. Afin d'améliorer cette situation, il est essentiel que des stratégies multiples, y compris le réajustement de la politique des normes et le redressement de l'économie, soient appliquées de façon efficace. De ce point de vue, nous souhaitons marquer notre appui à la recommandation émise par le Secrétaire général.

La stratégie globale et intégrée inclut un certain nombre d'éléments différents, mais nous souhaitons aujourd'hui nous prononcer sur la question du réajustement de la politique des normes. À notre avis, toutes les institutions internationales doivent tenir compte des opinions extérieures concernant leurs politiques et stratégies, mais le Conseil de sécurité a une obligation particulière en la matière. Dans son rapport, l'Ambassadeur Eide déclare que la politique actuelle des « normes avant le statut » manque de crédibilité, et il faut regarder cette critique en face. L'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un réajustement de la politique des normes revêt donc une grande importance. Il va sans dire que le réajustement doit se faire de façon à donner la bonne orientation et le bon élan au processus politique au Kosovo. Nous rappelons, toutefois, que, comme le montre clairement la recommandation du Secrétaire général, l'application des normes est avant tout dans l'intérêt du Kosovo et de ses habitants. C'est pourquoi nous devons exprimer notre préoccupation à la lecture de l'observation du Secrétaire général, selon laquelle les progrès réalisés jusqu'à présent dans l'application des normes ont été limités.

Le Japon a à maintes reprises exprimé son point de vue que, pour établir un Kosovo multiethnique et démocratique et parvenir à consolider la paix, il est impératif de s'attaquer aux problèmes de l'économie, de la sécurité et du retour durable. C'est pourquoi nous apprécions grandement que la stratégie globale et intégrée mette l'accent sur la formulation d'une politique de développement économique plus solide qui comprenne des mesures à court terme mais aussi à long terme, sur le renforcement des efforts pour traiter les causes et conséquences de la flambée de violence de mars, sur les retours durables ainsi que sur la coopération pour améliorer la situation en matière de sécurité et la liberté de circulation.

Le Japon juge que deux critères seront essentiels pour la réussite de la stratégie globale et intégrée. Premièrement, les habitants du Kosovo doivent prendre en charge la stratégie. Deuxièmement, les institutions internationales compétentes, comme la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), doivent fonctionner efficacement. Nous espérons que le personnel de la MINUK, sous la direction de M. Søren Jessen-Petersen, ainsi que les collaborateurs d'autres institutions, auront ces deux points à l'esprit dans leurs activités futures.

En avril dernier, le Japon a co-organisé la Conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, car nous sommes fermement convaincus que la stabilisation de cette région, y compris du Kosovo, est cruciale pour la stabilité de la zone tout entière. Nous voulons réaffirmer notre engagement dans cette région, y compris notre intention de fournir une assistance, en collaboration avec la communauté internationale tout entière, pour faire avancer le Plan d'application des normes pour le Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre et rendre hommage à l'excellent travail que vous avez accompli.

Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport et est persuadée que les recommandations du Secrétariat et du Conseil de sécurité rencontreront l'appui nécessaire et guideront les activités futures au Kosovo.

Nous félicitons le Secrétaire général de sa clairvoyance dans les mesures qu'il propose s'agissant des actions prioritaires à entreprendre dans le cadre de la politique des normes pour le Kosovo. Nous le remercions également de l'attitude accessible qu'il a adoptée pour prendre en compte le rapport Eide.

L'Albanie se félicite des débuts remarquables effectués par M. Søren Jessen-Petersen au poste de Représentant spécial du Secrétaire général et nous saisissons cette occasion pour le remercier du travail excellent et efficace qu'il a accompli depuis son entrée en fonction et des efforts qu'il a déployés pour faire progresser l'application de la résolution 1244 (1999).

Les élections tenues au Kosovo en octobre dernier ont été, à juste titre, saluées comme étant un moment important qui aura un impact positif sur l'avenir immédiat. Les élections législatives du 23 octobre ont été libres et équitables et conformes aux critères appliqués aux systèmes démocratiques. Ces élections ont démontré une fois encore la volonté politique et l'engagement véritable des Albanais du Kosovo face au processus en vue de parvenir à un Kosovo démocratique et stable.

Depuis les événements décourageants survenus au Kosovo en mars 2004, c'était la première fois que les autorités locales étaient directement engagées et avaient la responsabilité d'organiser des élections, dont les résultats ont montré à nouveau les capacités de direction du gouvernement local au Kosovo. Ce résultat important est un pas essentiel vers l'avènement d'une société libre, multiethnique et démocratique au Kosovo.

Nous regrettons que la communauté serbe n'ait pas participé aux élections, comme nous le souhaitions et comme nous l'escomptions, en raison de l'influence négative de certains cercles nationalistes et religieux qui restent influents à Belgrade. Cependant la loi en vigueur au Kosovo garantit aux représentants des minorités un certain nombre de sièges et, par conséquent, la porte est laissée ouverte pour que des représentants des Serbes du Kosovo siègent à l'Assemblée et puissent exercer directement leurs droits en vue de protéger les intérêts de leur communauté, comme le font déjà les représentants d'autres minorités.

Les nouvelles institutions formées après les élections devront relever un certain nombre de défis dans les quatre années à venir et nous pensons que leurs priorités devraient être centrées sur l'application des normes établies pour le Kosovo. Nous nous félicitons de l'instauration d'un dialogue entre les différentes communautés dans la période qui a précédé les élections. Malheureusement, le dialogue ne s'est pas poursuivi pendant et après les élections à cause des pressions exercées par des éléments politiques extérieurs.

De ce point de vue, nous pensons qu'il est fondamental de relancer ce dialogue salutaire, car nous sommes fermement persuadés qu'il renforcera les relations et la coopération interethniques. La relance de cet important moyen de communication ne peut qu'avoir un effet positif sur le dialogue politique entre Pristina et Belgrade.

L'année à venir sera très importante pour le Kosovo, en particulier par rapport au rythme auquel il abordera son avenir européen. Ce processus, qui, à notre avis, sera influencé par la réalisation attendue des normes, exige un engagement sérieux et complet des institutions démocratiques et de la société civile du Kosovo, ainsi que de tous les autres acteurs qui sont véritablement intéressés et motivés par la quête visant à parvenir à une région pacifique et stable.

Ce que nous attendons du Kosovo, c'est une société libre, multiethnique et démocratique, qui respecte pleinement les droits des minorités et les droits de l'homme, ainsi que le droit au retour des personnes déplacées et leur intégration dans la société, et le renforcement de l'état de droit qui apportera une contribution véritable à la stabilité et à la sécurité de la région. Pour franchir cette étape, il est indispensable de

créer l'espace de dialogue et de compréhension nécessaire et d'élaborer des politiques de coopération, indépendamment du débat politique sur le statut futur du Kosovo.

Le développement économique du Kosovo est fortement et directement lié à son avenir. Nous saluons le fait que, dans son rapport, l'Ambassadeur Eide réaffirme cet élément crucial et nous appuyons pleinement l'évaluation de la situation actuelle au Kosovo. Nous sommes favorables à l'élaboration et à l'application d'un plan économique dans lequel s'engageraient les institutions internationales et les Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo.

Le statut final du Kosovo s'inscrit dans un large processus multidimensionnel qui a déjà commencé et auquel participe un grand nombre de protagonistes. Chacun d'entre eux a sa place distincte et sa contribution propre à apporter. Dans ces circonstances, nous pensons que la décision sur le statut final du Kosovo, que prendra le Conseil de sécurité, devra tenir compte de la volonté du peuple kosovar. À notre avis, une décision sur le statut final du Kosovo devrait aller au-delà des tables rondes régionales et être prise de manière à la fois mesurée et déterminée par la communauté internationale, afin d'encourager la paix et la stabilité dans la région.

Dernier point très important, notre délégation salue la déclaration remarquable faite aujourd'hui par le représentant du Royaume-Uni, Sir Emyr Jones Parry, qui fait montre non seulement d'une excellente compréhension de la situation sur le terrain mais énumère de manière sage et réaliste certaines des obligations et responsabilités que devra remplir chacun des protagonistes dans la région, car il est vrai qu'une réponse où ne parleraient que les sentiments ne suffira pas.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Strømmen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu remercier le Représentant spécial, M. Søren Jessen-Petersen, de son exposé très complet.

La Norvège souscrit à la déclaration faite il y a quelques instants par l'Ambassadeur des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. En complément, je voudrais faire les remarques suivantes.

Le rapport soumis par le Secrétaire général au Conseil de sécurité expose clairement les défis auxquels sont confrontés les Kosovars ainsi que la communauté internationale au Kosovo. La Norvège appuie les efforts constants décrits dans le rapport pour appliquer les normes européennes au Kosovo. Le rapport souligne la nécessité de définir des priorités dans le processus d'application des normes, et de mettre au point un programme plus systématique pour renforcer les capacités et transférer les responsabilités aux institutions locales. Nous appuyons pleinement ces recommandations.

Dans le même temps, la Norvège souscrit entièrement à la recommandation du Secrétaire général, selon laquelle il est nécessaire d'accroître les obligations redditionnelles des institutions du Kosovo. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) doit maintenir un contrôle véritable et des mécanismes lui permettant de prendre des mesures correctives, en cas de besoin.

La stabilité dans les Balkans occidentaux revêt une importance constante pour l'Europe dans son ensemble. Il est donc essentiel que la question du Kosovo soit traitée d'une manière qui n'entraîne pas un renouveau de la violence ou une déstabilisation régionale. Si le développement économique est important pour la stabilité, la nécessité de consentir un plus grand effort en faveur du dialogue et de la réconciliation interethniques l'est aussi. La Norvège appuie les efforts renouvelés pour encourager les initiatives locales en faveur du dialogue et de la réconciliation interethniques au niveau des communautés.

La participation des Serbes à la vie politique et administrative du Kosovo est fondamentale si l'on veut que le Kosovo soit véritablement multiethnique. Les dirigeants politiques albanais du Kosovo devraient montrer la voie et appuyer la réconciliation des communautés au niveau local. Il devrait promouvoir activement des politiques publiques, telles que la réforme de l'administration locale, qui fassent participer et habilitent toutes les communautés et leur soient bénéfiques. Indirectement, ces politiques favoriseront un climat de sécurité.

Il est essentiel que les intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo soient dûment pris en

considération. En premier lieu, tous les habitants doivent se voir assurer le plein respect de leurs droits fondamentaux et de leurs droits civiques, ce qui inclut la sécurité des personnes et des communautés.

La Norvège félicite la Commission électorale centrale du Kosovo et son personnel de la bonne organisation des élections de l'Assemblée qui ont eu lieu le 23 octobre. Le fait que les élections se soient déroulées dans la paix et dans l'ordre est cause d'optimisme.

Toutefois, nous déplorons la très faible participation des électeurs serbes à ces élections. À notre avis, cette abstention dessert les intérêts à long terme de la communauté serbe du Kosovo. Le fait de s'isoler ne sera d'aucun intérêt mais ne fera qu'exacerber les problèmes auxquels se heurtent tous ceux qui souhaitent un Kosovo démocratique et pluriethnique.

Nous espérons que le nouveau cabinet, une fois constitué, coopèrera avec la MINUK, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et d'autres entités en vue d'appliquer les normes européennes et la résolution 1244 (1999) au Kosovo. Nous considérons qu'il va de soi que le nouveau gouvernement sera le gouvernement de tous les habitants, quelle que soit leur origine ethnique.

La démocratie et la pluriethnicité ne pourront voir le jour au Kosovo qu'une fois que toutes les communautés auront le sentiment que leurs droits, leurs aspirations et leurs préoccupations sont pleinement respectés et dûment pris en considération par leurs voisins et par les institutions du Kosovo. Le Kosovo continue de souffrir d'un manque de confiance et de respect mutuels entre les communautés. C'est peut-être la principale difficulté que le Kosovo doit surmonter aujourd'hui.

Les autorités et les dirigeants politiques au Kosovo doivent manifester ouvertement leur attachement à la sécurité de tous les habitants de la province, quelle que soit leur nationalité. Une sécurité durable pour toutes les communautés du Kosovo relève d'abord et avant tout de la responsabilité des dirigeants politiques kosovars. La communauté internationale peut apporter son aide en la matière, mais le respect du droit inaliénable à la sécurité ne peut émaner que d'une mentalité plus ouverte de respect et de tolérance de la part des habitants du Kosovo.

Il est important à cet égard d'insister encore une fois sur la responsabilité de tous les dirigeants politiques, des élus et des fonctionnaires tant au niveau municipal qu'à l'échelle de tout le Kosovo. Les institutions provisoires d'administration autonome doivent veiller à ce que les droits fondamentaux et civiques et les intérêts légitimes de toutes les communautés soient dûment considérés et que leur application soit conforme aux normes européennes.

Il faut entamer les préparatifs d'un débat sur le futur statut du Kosovo. Comme l'a fait remarquer l'Ambassadeur Eide, il n'y aura jamais de moment idéal pour discuter du statut. Les débats seront difficiles. Il faudra inclure Belgrade dans ce processus. Les discussions doivent également, dans la plus grande mesure du possible, préserver les droits fondamentaux et civiques de tous les habitants du Kosovo, y compris des minorités.

La Norvège continuera d'appuyer le programme du Représentant spécial en faveur du développement et de la stabilité du Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Serbie-et-Monténégro qui va faire une autre déclaration brève.

M. Ćović (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; interprétation fournie par la délégation*) : Je me dois de faire quelques observations supplémentaires sur certaines questions qui ont été soulevées par des représentants ici présents.

Je me félicite du débat que nous avons aujourd'hui, et je voudrais dire, au nom du Conseil des Ministres de la Serbie-et-Monténégro et du Gouvernement de la République de Serbie, que nous appuyons le rapport de l'Ambassadeur Eide que nous considérons comme un document très important. Ni moi, ni le Gouvernement de la République de Serbie, n'avons jamais approuvé l'idée d'une partition du Kosovo-Metohija. Nous croyons que l'avenir du Kosovo-Metohija ne réside ni dans une partition, ni dans un Kosovo indépendant. Il n'y aura pas d'avenir pour le Kosovo-Metohija si plus de 200 000 personnes ne peuvent pas rentrer chez elles. Elles attendent ce retour depuis près de cinq ans et je ne sais pas quelle est l'institution qui finira par payer le prix de cette situation : le XXIe siècle est arrivé mais ces gens ne sont toujours pas rentrés dans leurs foyers.

Nous appuyons sans réserve la participation des Serbes à des institutions véritablement pluriethniques au Kosovo-Metohija, et je crois que le Conseil de sécurité en a été témoin. En 2001 et en 2002, les Serbes ont participé aux élections, mais les représentants des communautés ethniques serbes du Kosovo n'ont pas été élus dans les institutions provisoires d'administration autonome et ils ont dû être escortés à l'Assemblée dans des véhicules blindés. Il ne s'agit pas là d'obstructionnisme ni d'une approche négative. Nous avons lutté avec acharnement pour que les Serbes participent à ces institutions.

Je dois indiquer clairement qu'aucun Serbe du Kosovo n'a le droit de participer à la création d'un Kosovo indépendant, mais après cinq années de stagnation, et cinq années pendant lesquelles elle n'a pas pu réintégrer ses foyers, la communauté ethnique serbe n'a aucune raison de croire à certaines des déclarations faites par des membres de la communauté internationale. Quant au futur statut du Kosovo-Metohija, la solution idéale ne sera pas celle qui accorde tout à une communauté et rien à une autre.

Depuis que j'ai commencé à travailler sur la question du Kosovo en 2001, j'ai assisté à sept de ces séances. J'ai coopéré étroitement avec M. Haekkerup, M. Steiner, et M. Holkeri, et je suis disposé à en faire autant avec M. Jessen-Petersen, qui vient de prendre ses nouvelles fonctions. J'ai vu et entendu un grand nombre de rapports globaux et positifs, mais cela n'a pas empêché la violence d'éclater le 17 mars. La situation au Kosovo n'est pas bonne et nous souhaitons vivement aider la communauté internationale à y améliorer les conditions, mais la coopération doit être réciproque. Nous ne saurions accepter l'idée que tout ce qui vient de Belgrade est mauvais parce que cela vient de Belgrade. Je n'hésiterai jamais à reconnaître nos responsabilités quand des preuves solides existent dans ce sens, mais je ne laisserai pas certaines personnes déformer la vérité. Si d'aucuns affirment que le fait de dire la vérité, c'est se laisser aller à ses émotions, qu'il en soit ainsi. Le fait est qu'il se passe de très mauvaises choses sous l'égide de la communauté internationale.

Nous sommes prêts à coopérer avec la communauté internationale. Je suis heureux que le Conseil de sécurité estime que les élections ont été un grand succès, mais d'un point de vue ethnique, elles ont été un échec, et je le regrette. Belgrade aurait pu exhorter les Serbes à y participer, mais je crains que leur participation ait été tellement plus forte. Je les ai encouragés à participer en 2001, mais je peux assurer le Conseil que nous n'aurions pas pu en faire autant cette fois-ci.

Pour ce qui est du développement économique, nous sommes totalement disposés à coopérer, mais nous engageons vivement la communauté internationale à mettre en œuvre un processus de privatisation qui soit juste, pleinement respectueux des droits de propriété et appliqué dans la plus grande neutralité ethnique.

Pour ce qui est de l'accusation relative à certaines mesures prises par l'Église orthodoxe serbe, je peux assurer le Conseil que l'Église a toujours été extrêmement coopérative. La situation est extrêmement complexe, en particulier lorsque certains tentent de nier qu'il s'agit là du patrimoine religieux serbe et que d'autres tentent de l'affubler d'une autre appellation. J'espère qu'en unissant nos efforts nous pourrons reconstruire ces lieux de culte. Comme le sait le Conseil, nous condamnons dans les termes les plus fermes les incendies de mosquées en Serbie.

En ce qui concerne la manière d'organiser la coopération, nous devons revenir aux groupes de travail. Nous devons également nous poser la question de savoir qui sera habilité à décider si oui ou non il y a eu suffisamment de progrès. Ce ne peut pas être que la communauté internationale ou le Représentant du Secrétaire général, car il faut comprendre que le Kosovo fait officiellement partie de la Serbie-et-Monténégro et que nous devons donc avoir voix au chapitre.

Nous appuyons sans réserve une approche constructive mais nous pensons également que toute tentative de nommer des individus ayant des antécédents activistes douteux n'est pas à recommander. Cela rendrait le dialogue beaucoup plus difficile. Je crains que, par la nomination de ce genre de personnes à des postes élevés, on tente de faire obstacle à la reprise du dialogue. Nous sommes plus que désireux d'inclure les Serbes dans le dialogue, non pas pour sauver la face, mais de manière authentique et constructive.

Je pourrais vous assurer que la communauté internationale et M. Petersen, à l'instar de ses prédécesseurs, bénéficieront du plein soutien de Belgrade dans leurs efforts. Il ne faut pas oublier toutefois que la situation que connaît Belgrade est tout

aussi complexe que celle que connaît Pristina. J'espère qu'en travaillant ensemble nous pourrons réaliser de réels progrès pour toute la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant spécial pour qu'il réponde aux observations formulées et aux questions posées.

M. Jessen-Petersen (Représentant spécial du Secrétaire général) (*parle en anglais*) : J'essaierai d'être bref pour que nous puissions achever le débat. Je remercie les membres du Conseil et les différents orateurs pour leurs déclarations de ferme soutien eu égard à notre stratégie globale et intégrée, la voie que nous proposons pour la suite et à notre calendrier.

On m'a demandé pourquoi j'étais aujourd'hui plus optimiste que mes prédécesseurs? Je ne suis pas plus optimiste quant au changement, mais j'ai de l'espoir. Pourquoi? Bon nombre des orateurs ont fait référence aux évènements de mars. Nous en convenons tous, ils ont été déplorables et regrettables et ne doivent certes plus jamais se reproduire. Mars a été une régression pour les Kosovars, pour la communauté internationale et, en fait, pour chacun d'entre nous. Cependant, je pense que mars a également marqué un tournant, car nous comprenons tous, les dirigeants politiques et la population sur place comprennent aussi que nous ne pouvons pas laisser de tels événements se reproduire. Cela nous montre en outre que nous ne pouvons pas continuer à gérer le Kosovo comme une opération d'endiguement. Une totale incertitude ne garantit pas la stabilité non seulement au Kosovo, mais aussi à l'ensemble de la région. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre l'accent sur les priorités relatives aux normes. Ce sont toutes les questions multiethniques liées aux intérêts des minorités qui ont déclenché les événements de mars. C'est pourquoi nous avons décidé de nous concentrer sur toutes les questions touchant les minorités. Celles-ci ont souvent été mentionnées ici et ont recueilli un large soutien : sécurité, liberté de circulation, retour des personnes déplacées, protection des minorités et décentralisation.

En nous concentrant sur ces priorités, qui concernent directement les minorités, nous établissons un lien entre les événements de mars et le bilan de mi-2005. Nous maintenons que ce n'est qu'à la condition d'une amélioration concrète, visible et indéniable dans tous ces domaines, que nous pouvons nous attendre à un bilan positif des progrès accomplis en ce qui concerne les normes. Nous disons donc également que nous ne pouvons pas plus considérer le Kosovo comme une opération d'endiguement, ni récompenser la violence, car nous devons intervenir sur tous les points qui ont causé les événements de mars. C'est pourquoi je pense qu'aujourd'hui, l'ensemble des dirigeants politiques, ainsi que les habitants du Kosovo toutes ethnies confondues, comprennent ce qu'il faut faire maintenant.

J'ai de l'espoir également parce que nous avons adopté un système d'évaluation technique périodique des progrès. Ces évaluations techniques, dont le Conseil a aujourd'hui reçu la première, nous permettront deux choses : tout d'abord, d'essayer de faire avancer le processus et deuxièmement, ce qui importe tout autant, de tirer parti des résultats. En d'autres termes, nous devons nous assurer qu'il y a suffisamment de progrès, mais aussi être prêts à signaler lorsque ceux-ci sont insuffisants. Notre bilan technique sera réaliste et honnête, à l'instar de cette première évaluation, qui montre que les progrès ont été inégaux. Il est aussi très clair que ce n'est uniquement que dans le cas d'une évaluation positive des progrès que nous serons en mesure de nous engager dans un processus préalable aux pourparlers sur le statut.

Pour être sûr de ne pas échouer, nous devons pratiquer la transparence. Il y a été fait référence, et je me félicite des nombreuses interventions en faveur de mon initiative préconisant de se concentrer maintenant sur la transparence. Nous avons élaboré une politique sur le terrain que nous devons mener de manière franche, cohérente et crédible. Les autorités qui ne remplissent pas leurs obligations, quelle que soit leur ethnie, devront, rendre des comptes. C'est un autre moyen d'obliger le Gouvernement et les autres protagonistes à rendre compte sur les progrès accomplis dans l'application des normes.

La décentralisation est une de nos priorités. Je me félicite du ferme soutien que les orateurs ont exprimé à cet égard. Je pense que la décentralisation est l'un des moyens les plus sûrs d'inclure les minorités, de prendre en compte leurs préoccupations légitimes dans le domaine de la sécurité et la protection institutionnelle. C'est pourquoi il est essentiel que les Serbes du Kosovo participent aux groupes de travail sur la décentralisation, car cela fait tout autant partie de leurs préoccupations et de leurs intérêts, que nous voulons défendre, non seulement en paroles mais aussi en actes.

En effet, au cours des six mois à venir, nous devons, la majorité doit, afin de progresser, tendre la main aux Serbes du Kosovo. Il faut en outre que ces derniers s'engagent activement dans le dialogue. Il faut également mener un dialogue actif et régulier avec Belgrade, à tous les niveaux, et sur toutes les questions. Je me félicite de l'engagement de M. Ćović de poursuivre la coopération avec la MINUK. Je suis également très attaché à la poursuite de ce dialogue.

Je suis reconnaissant au Conseil d'avoir adressé aujourd'hui un message clair aux Institutions provisoires et à tous les habitants du Kosovo sur ce qu'il faut attendre et sur ce qu'ils doivent faire pour poursuivre la mise en œuvre des normes et tendre la main aux minorités. Le Conseil a également adressé un message très encourageant d'engagement et de soutien. Au Kosovo, je pense qu'il sera reçu comme un message d'espoir : nous sommes sur la bonne voie, nous allons de l'avant, et nous avons un objectif clair à atteindre. Nous avons besoin de ces fortes déclarations de soutien. Nous avons très attentivement écouté et je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, pour vos paroles de soutien et d'encouragement et les nombreuses observations pertinentes. Nous avons écouté, nous agirons en conséquence et je me réjouis à la perspective de revenir ici, dans trois mois environ.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial des éclaircissements qu'il a fournis dans sa déclaration finale. Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 50.